

bonne SANTÉ mutualiste

« Existe-t-il pour l'homme
un bien plus précieux que la santé? »

Socrate »

LA REVUE SOLIDAIRE DE VOTRE MUTUELLE

#101 MARS / AVRIL 2023

DOSSIER SPÉCIAL

NOS MÉDICAMENTS FILIÈRES ET DÉRIVES

P.4-5

Santé publique

Comprendre l'augmentation
de cotisation des mutuelles

P.22

Santé-environnement

Environnement et maladie
chronique: tout est lié

P.23

Ta santé t'appartient

Le droit d'aimer
qui vous voulez

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOS MUTUELLES DANS LE CAHIER CENTRAL

JEU CONCOURS
GAGNEZ
UNE SMARTBOX
BIEN-ÊTRE
P.24

bonne SANTÉ mutualiste



Didier Thévenot
Militant mutualiste
Président de la Mutuelle Générale de Prévoyance

Chers-ères adhérent-e-s



Des années de militance au cœur du mouvement mutualiste m'ont appris que c'est à partir de nos mémoires et de nos visions collectives que nous pourrons construire l'avenir. Informer nos adhérents dans le cadre permanent de l'éducation ouvrière et populaire est une mission mutualiste. Bonne Santé Mutualiste y contribue dans ce numéro, par un dossier étayé sur la fabrication et la diffusion de nos médicaments, par notre analyse sur la problématique de la fin de vie, et les raisons politiques et économiques pour lesquelles les mutuelles se voient obligées d'augmenter leurs cotisations.

Sur la réforme des retraites traitée dans le précédent numéro de *Bonne Santé Mutualiste*, il convient de rappeler que la posture politique et idéologique portée par le chef de l'État n'est pas nouvelle. Bien d'autres avant lui se sont essayés, et y sont parvenus, à détricoter les fondements de notre Sécurité sociale. Reporter l'âge légal de départ à la retraite en passant à 64 ans – et qui sait ? 67, 70 ans – a en fait une visée, celle d'inciter les Français à recourir à des fonds de pension privés où chacun sera « libre » de se construire une retraite par capitalisation. Se tourner vers ces assurances accroît les inégalités entre ceux qui pourront et ceux qui ne pourront pas se les payer.

Les Français et vous, mutualistes, êtes attachés au système de retraite par répartition, contrairement au gouvernement, qui promeut la capitalisation où la retraite, comme la santé, sont des marchandises. La mise en place de cette loi est un déni de démocratie. Ce sont des non-sens démographiques, économiques, sociaux et de santé, que de persévérer dans cette voie de l'allongement de l'âge légal de départ à la retraite. D'autres choix politiques existent, d'autres solutions vous sont proposées par les syndicats et les partis de gauche.

Comme je l'évoquais au début de cet édit, vous avez les outils pour décider de l'avenir. En tant que mutualistes, nous avons, à travers notre patrimoine des mutuelles de travailleurs, tout le potentiel requis pour aider à créer les conditions du repositionnement de notre système de protection sociale. Exigeons le rétablissement des bases d'un fonctionnement et d'un financement respectueux de tous-tes, solidaire, réellement démocratique, financé par nos salaires et par les revenus financiers outrageusement exorbitants. Ne les laissons pas faire ! Participons aux manifestations et exigeons de passer par un référendum d'initiative partagée jusqu'au retrait de cette loi ! Avec nos mutuelles, agissons !

Salutations mutualistes engagées.



Sommaire #101

Santé Publique

3. Grève des médecins : Que penser de leurs revendications ?
4. Comprendre l'augmentation de cotisation des mutuelles
5. Brèves

Dossier Spécial

6. Nos médicaments
Filières et dérivés

Le cahier de vos mutuelles

Réforme des retraites

17. Les femmes injustement (re)traitées

L'asso qui crée du lien

18. Association AILE
18. Le Secours populaire français

Santé Publique

19. Fin de vie :
le débat est enfin ouvert

Territoires Solidaire

21. Le syndrome prémenstruel
Un réel impact sur la santé

Profession médicale

21. Le "kiné", un spécialiste
qui vous veut du bien

Santé environnement

22. Environnement et maladies
chroniques : tout est lié

Ta santé t'appartient !

23. Le droit d'aimer qui vous voulez
23. Le kiosque

Jeu concours

24. Avez-vous bien lu votre journal ?



www.mutuelledefranceunie.fr



www.mutuellesamir.fr



www.umfmb.fr



www.mutuellemth.fr



www.mutuale.fr



www.mutuelle-ensemble.fr



www.mutuelleloireforez.fr

Bonne Santé Mutualiste est la revue trimestrielle de l'UGM Entis, les mutuelles de l'être • Mars / Avril 2023 n°101
Directeur de la publication : Yannick Beaumont
Rédaction, conception et réalisation : Critères
Photographies : Adobe Stock et Critères
Imprimé en France sur papier recyclé.
Numéro de CPPAP : 0324 M 05566



Groupe
Entis

39, rue du Jourdil - Cran-Gevrier
CS 59029 - 74991 Annecy Cedex 9
Tél.: 09 69 39 96 96 - Fax: 04 50 57 98 02
www.groupe-entis.fr

Grève des médecins: que penser de leurs revendications?

Les Français sont attachés à leur système de santé, à leurs soignants, à leur médecin. Des médecins qui multiplient depuis décembre grèves et manifestations, fait suffisamment rare pour interpeller. Que demandent-ils ? À quoi s'opposent-ils ? Quels sont les enjeux et conséquences ?

Le collectif Médecins pour demain, à l'origine en décembre d'une grève des médecins généralistes qui perdure en ce début d'année, revendique une hausse du tarif de consultation de médecine générale de 25 à 50 euros. Une augmentation de 100 % donc qui permettrait, affirme le collectif, de s'aligner sur le coût moyen des consultations en Europe.

Le tarif de la consultation

75 euros la consultation en Allemagne, 100 euros en Suisse, entre 30 à 40 euros en Espagne, entre 95 et 315 euros au Royaume-Uni... Les généralistes français apparaissent mal lotis. Mais il faut avoir en tête qu'en France le prix de la consultation n'est qu'une composante de la rémunération globale. En effet, les médecins sont à 80 % payés à l'acte. Le reste provient de forfaits en fonction du type de patient ou d'indicateurs de productivité. Or, si on considère les revenus – et non les tarifs de consultations –, les médecins français gagnaient en moyenne 91 670 euros en 2017 (statistiques DREES), ce qui est supérieur ou égal aux rémunérations des médecins britanniques ou allemands. La revendication du collectif divise d'ailleurs les médecins, l'opinion publique et les cofinanceurs que sont les organismes complémentaires, car un tel doublement du tarif augmenterait de facto les cotisations mutualistes et affaiblirait un accès aux soins déjà fragile. Certains syndicats demandent à passer à 30 euros. Lors des négociations, l'Assurance maladie avait quant à elle proposé de passer de 25 à 26,50 euros, ce qui représente déjà un effort non négligeable. À l'heure où nous imprimons ce magazine, les discussions n'ont pas abouti.

La délégation de compétences

Autre motif de grogne : les conditions liées au manque de praticiens, à la pesanteur administrative, aux consultations à la chaîne et aux semaines de 60 heures. La proposition de loi Rist, objet du

courroux des médecins, proposait de simplifier les demandes de certificats médicaux et la création de 10 000 postes d'assistants médicaux. Mais elle proposait aussi de délester les praticiens et de lutter contre la pénurie de praticiens dans les territoires en permettant un accès direct à d'autres professionnels de santé sans passer par la case "médecin traitant" et en étant remboursé, comme les infirmières en pratique avancée (IPA), les kinésithérapeutes, les orthophonistes. Sur ce point, même le Conseil de l'ordre des médecins est monté au créneau. L'enjeu : ne pas laisser le Parlement inscrire dans la loi des dispositions qui ouvrent l'accès à des pratiques médicales sans consultation préalable. L'argument : seuls les médecins sont suffisamment formés pour poser un diagnostic et proposer une thérapeutique. Les médecins veulent rester au centre du dispositif de soins.

Le risque d'une médecine à deux vitesses

Les syndicats de médecin pointent le risque d'instaurer un système où certains pourront consulter de vrais médecins et d'autres, moins aisés ou

vivant en zone périphérique, seulement des officiers de santé. L'ordre des infirmiers de son côté y voit une façon de disqualifier les infirmières en pratique avancée. D'aucuns diraient que les médecins défendent les intérêts de leur corporation davantage que l'intérêt général. Eux plaident au contraire la nécessité d'un exercice coordonné par un médecin.

Mais aussi le risque du déconventionnement croissant

La proposition de loi Rist étend la responsabilité d'assurer la permanence des soins en ville – à savoir les gardes de nuit et de week-end – à tous les praticiens d'un territoire et non plus seulement aux généralistes. Les médecins libéraux ne veulent pas en entendre parler, arguant que le système actuel permet de couvrir 95 % de la permanence grâce aux volontaires. Une organisation syndicale menace, si les négociations bloquent, d'engager un mouvement de déconventionnement massif qui, pour le coup, nuirait gravement à l'accès aux soins, entérinerait les inégalités de santé, et saperait encore un peu plus les principes sur lesquels sont fondés la Sécu et le mutualisme...



Comprendre l'augmentation de cotisation des mutuelles

En 2023, les mutuelles ont été contraintes d'augmenter une fois encore leurs cotisations. Quelles sont les raisons de cette nouvelle augmentation ? Pourquoi les mutuelles à but non lucratif se voient-elles imposer les mêmes taxes que les assureurs ? Comment, *in fine*, sont utilisées vos cotisations ?



Inflation, crise du Covid-19, guerre en Ukraine, 100 % Santé, augmentation des coûts globaux de santé, autant de facteurs pesant sur les finances des mutualistes...

Tous les organismes de complémentaire santé ont eu à annoncer à leurs adhérents une augmentation des cotisations qui varie sensiblement selon le type de contrat, individuel ou collectif, et selon les structures (lire notre encadré sur l'enquête UFC-Que Choisir).

Les mutuelles, elles, ont limité autant que possible ces augmentations dans un contexte d'inflation qui a atteint les 5,2 % en 2022.

L'impact du 100 % Santé

Ce sont des décisions politiques et réglementaires qui constituent les principales causes de ces augmentations. « Avec la mise en place du 100 % Santé, les mutuelles ont vu leurs presta-

tions augmenter d'environ 60 % en dentaire et de plus de 150 % en audioprothèse » explique Julien Nolière, directeur général de Mutuale. « Prenons l'exemple des prothèses dentaires où historiquement, sur des options moyennes, le remboursement d'une prothèse était de 250 € par les complémentaires et de 75,25 € par la Sécurité sociale. Avec la mise en place du 100 % Santé, la part Sécu est passée à 84 € tandis que la part mutuelle est passée à 416 €. Soit +8,75 € pour la Sécurité sociale et +166 € pour les complémentaires en moyenne. » La prise en charge du coût de la santé a donc considérablement augmenté pour les organismes de complémentaires privés et les adhérents sup-

portent indirectement ce dispositif. Ce faisant, le désengagement de la Sécurité sociale se poursuit.

L'impact des taxes

Par ailleurs, la santé continue d'être taxée. Aujourd'hui, les cotisations sont taxées à hauteur de 14,07 %, ce qui correspond à prélever l'équivalent de deux mois de cotisations aux adhérents. Les organismes se retrouvent dans le rôle de collecteur d'impôts et dans une posture qui va à l'encontre des convictions des mutuelles à but non lucratif. Car taxer la santé, c'est la considérer comme un produit de consommation. « Considérons-nous que la santé doit être regardée comme un produit de consommation ou permette un accès aux soins au plus grand nombre ? » questionne Julien Nolière. L'arrêt de ces taxes permettrait instantanément de baisser les cotisations. « Pour rappel, les mutuelles à but non lucratif cherchent à équilibrer leurs comptes et donc à reverser le maximum des cotisations encaissées en prestations. Il est donc essentiel, pour atteindre un résultat à l'équilibre, de répercuter les taxes. Sans cela, c'est l'existence de nos mutuelles qui serait impactée à moyen terme. » D'autant qu'en parallèle la réglementation européenne impose de garder des réserves financières fortes garantissant la solvabilité des organismes auprès des adhérents.

LES ASSUREURS ONT DAVANTAGE AUGMENTÉ LEURS TARIFS QUE LES MUTUELLES

L'UFC-Que Choisir a réalisé une enquête sur les tarifs des contrats individuels de complémentaires santé et relevé une hausse médiane entre les tarifs de 2022 et ceux de 2023 de 7,1 %. Autre constat : parmi les différentes familles de complémentaires, les assureurs (+9 %) et les institutions de prévoyance (+8,8 %) ont davantage augmenté leurs tarifs que les mutuelles (+6,9 % en moyenne). Ce sont donc les organismes à but lucratif qui ont le plus répercuté les taxes et le 100 % Santé. Ce sont même les trois leaders du marché qui ont eu la main la plus lourde : Harmonie Mutuelle a augmenté ses tarifs de 9,1 %, Malakoff Humanis de 7,2 %, et Axa France de 9,7 %, préférant sans doute ne pas impacter leurs actionnaires.

Pour conserver ces réserves, tout en maintenant les niveaux de prestations, les mutuelles n'ont pas d'autre choix que de répercuter ces taxes.

Une priorité: l'accès à la santé

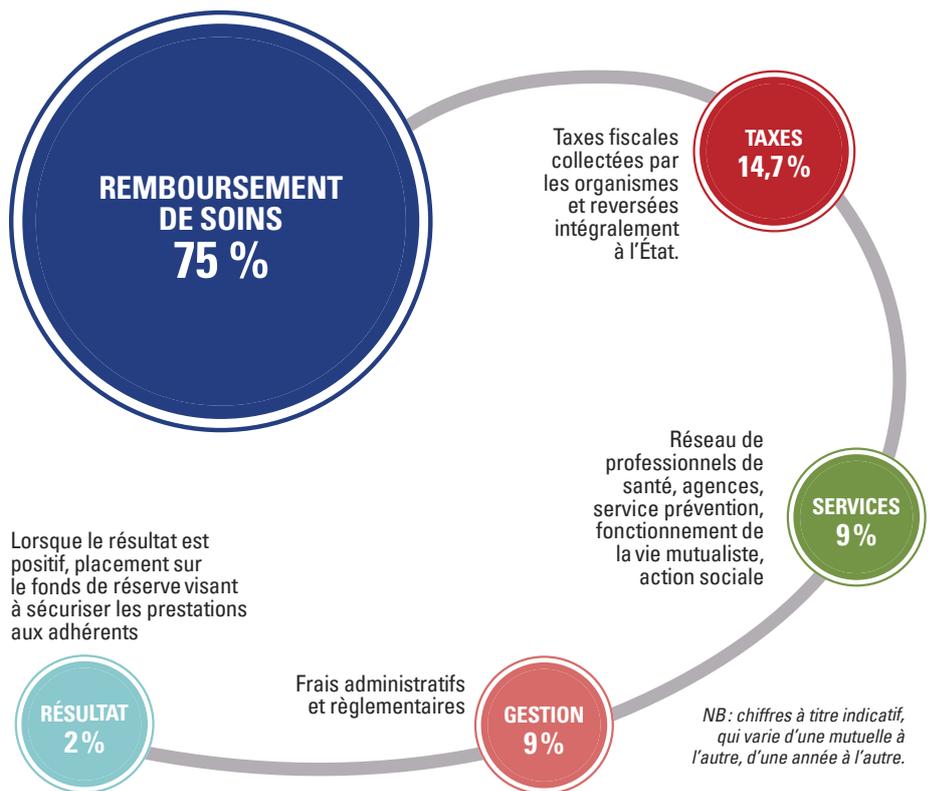
« Les mutuelles à but non lucratif n'ont pas d'actionnaire et donc pas de dividende à verser. Nous gérons nos entités mutualistes dans le but de reverser le maximum de prestations sur les cotisations encaissées » rappelle Julien Nolière. La taxation ne prend pas en considération cette spécificité puisqu'elle est appliquée à tous les organismes sans différencier ceux rémunérant des actionnaires des autres. Or, ce sont les mutuelles à but non lucratif qui ont été les plus soucieuses de limiter les augmentations pour impacter le moins possible le budget de leurs adhérents. En augmentant mécaniquement le coût de la santé, les choix politiques dessinent en creux un système à l'anglo-saxonne, avec un rôle à minima de la Sécurité sociale et l'essor de surcomplémentaires pour ceux qui le peuvent. À l'opposé de la conception de vos mutuelles. La santé n'est pas une marchandise!



En savoir +
Comment sont calculées les cotisations des mutuelles? Que financent-elles? Pourquoi les cotisations augmentent? Suivez le lien et vous aurez toutes les réponses!

DÉCOMPOSITION D'UNE COTISATION AVEC UNE MUTUELLE À BUT NON LUCRATIF

Pour 100 euros de cotisation santé



BRÈVES

IVG: une constitutionnalisation en demi-teinte

Le 1^{er} février, le Sénat adoptait un texte visant à faire entrer dans la Constitution le droit à l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Un vote serré puisque 166 sénateurs ont voté pour et 152 contre. Le texte finalement adopté a de quoi rendre sceptique quant à la sémantique utilisée et à ses conséquences: « La loi détermine les conditions dans lesquelles s'exerce la liberté de la femme de mettre fin à sa grossesse. » Plusieurs problèmes se posent: on parle de liberté et non plus de droit, ce qui n'oblige pas l'État à développer les moyens pour garantir un accès égal à l'IVG. De même, on ne parle plus d'IVG mais de fin de grossesse et ces mots sont loin d'être synonymes. Sur une note plus positive malgré tout, on notera que l'IVG et la lutte pour le droit des femmes à disposer de leur corps sont défendus sur la place publique et dans les institutions régaliennes.

COVID: plus de mesures spéciales à partir du 1^{er} février

À partir du 1^{er} février, face à la baisse du nombre de contaminations, le ministère de la Santé a levé les derniers dispositifs mis en place pour limiter l'épidémie de Covid: l'isolement des personnes testées positives n'est désormais plus requis, tout comme les tests pour les cas contacts asymptomatiques. Les arrêts de travail dérogatoires sont désormais supprimés.



La générosité du youtubeur MrBeast pose quelques questions...

Le youtubeur américain vient d'annoncer qu'il allait offrir à 1 000 personnes une opération de la cataracte qui leur permettra de retrouver la vue. MrBeast, 24 ans, qui tire sa très grande richesse de défis – souvent très polluants – qu'il propose sur sa chaîne, entend donc faire acte de charité, alors qu'il profite d'un système inégalitaire qui lutte contre la solidarité. En France, notre système de protection sociale solidaire nous permet encore d'accéder à ce type d'opération, mais ce modèle, de plus en plus démantelé, tend à disparaître au profit de la charité des très riches. Allons-nous devoir jouer à la loterie auprès des milliardaires pour pouvoir se faire soigner à l'avenir?



NOS MÉDICAMENTS FILIÈRES ET DÉRIVES

Depuis plusieurs mois, une pénurie de médicaments frappe la France et les pays occidentaux, elle est d'autant plus visible qu'elle touche – entre autres – le paracétamol et l'antibiotique le plus prescrit aux enfants. Comment la France, qui fut longtemps le plus grand laboratoire pharmaceutique du monde, a-t-elle perdu la main sur ce secteur ? Comment et où sont fabriqués les médicaments ? Quels sont les enjeux actuels, entre intérêts privés et santé publique, de ces produits ?

Pour le paracétamol, les inquiétudes remontent à l'été. L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) demande aux pharmaciens d'éviter de vendre plus de deux boîtes par patient, bien que les industriels affirment pouvoir répondre aux besoins. Mais, dès l'hiver arrivé, c'est la pénurie. Les ventes en ligne sont interdites pour tous les médicaments à base de paracétamol. Et alors que reviennent grippe et bronchiolite, l'amoxicilline sous forme de sirop destiné aux enfants manque aussi à l'appel. Les difficultés ne se résument pas à ces seules molécules. Plusieurs antidiabétiques sont signalés comme manquants dès septembre. Des traitements contre le cancer,

pour traiter les maladies cardiaques sont aussi en tension. En un seul semestre, 600 ruptures de médicaments ont été enregistrées.

Explosion des besoins

Les autorités et l'industrie pharmaceutique sont confrontées à ce phénomène de longue date mais celui-ci a pris de l'ampleur. L'ANSM a reçu en

**DES CHIFFRES
POUR Y VOIR CLAIR**
80 % des principes actifs
des médicaments sont produits
en Chine et en Inde.

2020 plus de 2446 signalements de ruptures de stock ou de risque de rupture de stock contre 1504 en 2019 et une moyenne de 1000 signalements les années précédentes. Pour l'ANSM, l'actuelle pénurie est liée à « une augmentation très importante de la consommation en antibiotiques couplée à des difficultés sur les lignes de production industrielle qui n'ont pas retrouvé leur capacité de production d'avant la pandémie de Covid-19 ».

Le laboratoire Sanofi dit avoir eu entre janvier 2022 et novembre 2022 une augmentation de 47 % des commandes sur leurs gammes pédiatriques par rapport à la même période l'année précédente. Le retour de la grippe et des bronchiolites serait en

16 % d'aggravations des pathologies

en lien avec une pénurie de médicaments constatés entre 1985 et 2019.

cause. Au niveau international, la hausse des besoins est de l'ordre de 6 % selon l'organisation professionnelle des entreprises du médicament (LEEM). Une pression que ressentent aussi les laboratoires français qui exportent, à l'instar d'UPSA, dont 43 % des volumes produits partent à l'étranger.

Rationnement, fabrication en pharmacie et hausse des prix

Pour faire face à la crise, le gouvernement a rationné et mis la pression sur les laboratoires pharmaceutiques afin de réapprovisionner les pharmacies. Mais il faut attendre février pour que soient livrées 750 000 boîtes d'amoxicilline dans les officines françaises. En attendant, et compte tenu de l'urgence de la situation, les quelques centaines de pharmacies autorisées à faire de la

“préparation magistrale” ont produit cet hiver de l'amoxicilline. Ce dispositif méconnu et très encadré par l'État a même été fluidifié fin décembre par l'ANSM, « à titre exceptionnel et temporaire », afin de répondre à hauteur de 30 % des besoins en janvier et février.

Parallèlement, les ministères de la Santé et de l'Industrie ont annoncé une autorisation des hausses de prix pour certains génériques essentiels en contrepartie d'engagement des industriels sur une sécurisation de l'approvisionnement du marché français.

Cette augmentation de tarif était réclamée par les fabricants de médicaments génériques, qui jugent les prix imposés pour les génériques trop bas pour continuer à vendre, voire à produire dans l'Hexagone. Car, en France, la politique du médicament est pilotée par la loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS). Les prix font l'objet d'accords. C'est d'ailleurs ce qui explique en partie les pénuries. En Italie, la boîte de paracétamol est vendue 6 euros. En Allemagne, 9 euros. Les industriels préfèrent donc plutôt approvisionner nos voisins.

En effet, rien ne les oblige à vendre ici plutôt que là où vont leurs profits.

Les revers de la mondialisation

Les gouvernements dépendent donc d'une industrie qui répond à des logiques marchandes. Mais les pénuries sont aussi liées à la mondialisation du parcours du médicament qui a conduit à l'éclatement des différentes étapes dans de multiples sites, partout dans le monde. En cas de problème sur la chaîne de production, le risque de rupture est d'emblée très élevé et l'industrie pharmaceutique n'anticipe pas toujours ces aléas.

Pour le packaging des médicaments, la guerre en Ukraine a ainsi entraîné des difficultés d'approvisionnement en verre, carton et aluminium. Pour les matières premières, les industriels dépendent de

63,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires

pour les médicaments en 2021 en France, dont 49 % à l'exportation.



Trois questions à Michel Katchadourian, militant mutualiste

POUR UN PÔLE PUBLIC DU MÉDICAMENT

C'est une proposition de loi soutenue par nos mutuelles qui date d'avril 2020 mais qui fut rejetée depuis par le Sénat: la création d'un pôle public du médicament, qui nous sortirait de notre dépendance à certains États qui, eux, produisent et gèrent les flux des principes actifs.

Fabriquer de nouveau en France, c'est un impératif ?

Nous sommes devenus dépendants des pays asiatiques mais il ne faut pas pour autant cesser les coopérations internationales. Ces pays sont d'ailleurs eux-mêmes en situation de pénurie – ce qui a entraîné par ricochet les pénuries en Europe. Fabriquer est en effet un enjeu mais ce n'est pas le seul: il ne faut pas que l'industrie pharmaceutique soit décorrélée de la recherche. Il y a des pays spécialisés dans la production de génériques qui ne sont pas capables de produire un seul vaccin, l'Inde par exemple. Un pôle public du médicament, pour lequel je milite depuis 2003, doit à la fois disposer de la recherche, de la fabrication, de la distribution. Si nos chercheurs dans les CHU savent qu'on va pouvoir mener des cohortes d'études, breveter, produire, distribuer, ils ne partiront plus aux États-Unis. J'ajoute la distribution, d'autant qu'il faut conserver cette spécificité française qu'est notre réseau de pharmacies à mission de service public, avec une pharmacie pour 3000 habitants, ce qui garantit l'accès au médicament et limite la marchandisation de la santé, même si on a désormais dans les officines à la fois des médicaments remboursés et non remboursés. Or, un médicament, soit il est utile et donc remboursé, soit il est inutile et par conséquent dangereux pour qui croit soigner quelque chose en se l'auto-administrant.

Quel est l'enjeu autour des génériques, des remboursements, des prix des médicaments ?

Cela fait plus de 20 ans que je répète que, derrière le médicament générique, c'est une véritable stratégie politique ultralibérale qui se camoufle. Avec un triptyque:

- 1) les génériques low cost fabriqués dans des pays spécialisés dans la production de génériques et permettent d'afficher des prix accessibles mais sans investissement dans la recherche;
- 2) la fin des tarifs réglementés, c'est-à-dire la liberté des prix des “princeps” (nouveaux médicaments) remboursés par le système obligatoire sur la base des génériques;
- 3) l'essor de l'automédication non remboursée par la Sécurité sociale qui assure de belles parts de marché à l'industrie pharmaceutique.

Quid justement de l'articulation public / privé avec un pôle public du médicament ?

Le pôle public travaillerait en coopération avec les industriels, mais nous garantirions notre indépendance grâce à des laboratoires publics – certains issus de nationalisations – dont les salariés auraient un droit d'intervention et pourraient décider des grandes orientations, en concertation avec les associations de malades. Il faut former les conditions d'une industrie pharmaceutique qui travaille pour le bien public, ce qui permettrait notamment de stopper l'abandon par les trusts pharmaceutiques des produits dits “financièrement non rentables”, de fixer des prix uniques négociés dans la transparence avec l'ensemble des acteurs concernés. On peut faire coïncider les intérêts du public et du privé. Nous avons de belles organisations publiques: l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale); le CNRS qui a d'ailleurs constitué quelques unités mixtes avec des groupes pharmaceutiques, et signé plusieurs conventions de recherche de long ou de court terme avec l'industrie. Inversement, l'Institut Pasteur, fondation privée reconnue d'utilité publique, bénéficie, à hauteur d'environ 40 % de son budget, de subventions de l'État. Les passerelles existent déjà !





quelques acteurs de production géographique- ment très éloignés : 80 % des principes actifs à la base du médicament sont produits en Chine et en Inde, alors que seuls 20 % des principes actifs étaient produits hors Europe il y a trente ans. Avec la levée des restrictions en Chine, les besoins en antalgiques de la population chinoise ont explosé. Le gouvernement chinois a suspendu l'exportation de paracétamol, grippant le parcours

+7,7 % d'augmentation du chiffre d'affaires des médicaments en 2021 par rapport à 2020.

du médicament de tous les pays dépendants de ces exportations. Une dépendance que les gouvernements européens ont découvert à la faveur du Covid : la France n'avait pas de données sur la provenance des médicaments. Le gouvernement a commencé à demander aux laboratoires ces informations avec la pandémie.

Vers une relocalisation ?

La nécessité d'une relocalisation de la production, qui fait globalement consensus, du moins dans les discours, a donc refait surface. Le ministre de la Santé a rappelé que le plan d'investissement "France 2030" visait à « rapatrier toutes ces industries qui produisent ces médicaments essentiels » grâce à des incitations financières.

Le secteur pharmaceutique, bien qu'il se dise de bonne volonté pour relocaliser, ne manque pas de pointer du doigt un système français qu'il juge trop contraignant en matière de prix de vente, et une réglementation en Europe trop lourde.

Rappelons que la délocalisation de la fabrication du médicament en France dans les années 1990

visait à réduire les coûts et coïncide avec l'instauration de la LFSS. Les labos – et leurs actionnaires – ont fui. La dernière usine qui produisait le principe actif du paracétamol en France, à Roussillon en Isère, a fermé en 2008.



C'est un phénomène dénoncé par les professionnels de santé et la Ligue contre le Cancer : les pénuries de médicaments contre le cancer sont fréquentes et concernent de nombreux professionnels exerçant en cancérologie. Elles concernent autant les traitements que les médicaments utilisés pour soigner l'effet des chimiothérapies. Un vrai sujet de santé publique car elles compromettent la guérison de nombreux patients.

Ironie de l'histoire, une usine pour relocaliser la production de paracétamol est en construction à Roussillon justement et devrait être opérationnelle en 2025. Elle est financée à hauteur d'un tiers par l'État, mais on ne sait comment le projet parviendra à concilier génériques "low cost" et fabrication au juste coût, santé publique et intérêts privés.

La relocalisation de la production n'est donc pas l'unique défi. Car il ne suffit pas de fabriquer en France pour assurer l'accès aux médicaments à la population locale. L'Observatoire de la transparence dans les politiques du médicament appelle ainsi à une relocalisation massive, voire à une production publique de médicaments. Ensuite, reste à déterminer que produire.

Quels sont les médicaments prioritaires ? Faut-il fabriquer des génériques à faible valeur ajoutée, fortement concurrencés par l'industrie chinoise ? Faut-il au contraire investir dans les traitements non commercialisés en France, faute de laboratoires prêts à rogner sur leurs dividendes ? Faut-il miser sur les médicaments de demain, les biomédicaments ? Une réflexion est en cours, affirme le ministère de la Santé, pour hiérarchiser médicaments et pathologies, et bâtir une politique du médicament.



Près de 80 % des pharmacies françaises se fournissent en médicaments auprès des quatre principaux grossistes-répartiteurs qui se partagent le marché. Ils sont chargés de se fournir directement auprès des laboratoires, de stocker puis de répartir les produits auprès des officines.

Les six sections du Groupe Mutuale vivent, innovent, bougent, prennent position et sont présentes à vos côtés. Dans le débat pour une protection sociale pour tous, dans l'information des adhérents, dans les actions de prévention santé et bien-être, dans les manifestations culturelles et sportives, dans sa vie démocratique, votre mutuelle est là... avec vous à chaque instant. **Ce cahier aux couleurs de Mutuale est le témoin de l'activité et de la proximité de votre mutuelle.**

MUTUALE SOLIDARITÉ L'appel à projets 2023 est lancé!

Le fonds de dotation de Mutuale, Mutuale Solidarité, lance son appel à projets pour l'année 2023.

Créé en 2018, le fonds Mutuale Solidarité traduit une volonté de défendre davantage le droit à la santé pour tous en accompagnant des projets qui contribuent à l'amélioration sociale et environnementale, à l'entraide et à la solidarité. En donnant des moyens financiers et humains à des structures à but non lucratif, Mutuale soutient une vision solidaire de la société par le biais d'actions d'intérêt général.

Portez votre candidature!

Vous êtes une structure à but non lucratif ou une association et votre projet contribue à l'amélioration des conditions de vie sociale et environnementale, à la réduction des inégalités et à la favorisation de l'accès aux soins? N'hésitez pas à envoyer votre candidature! Pour cela, téléchargez le dossier d'appel à projets 2023 et la demande de subvention dans l'onglet Mutuale Solidarité de notre site Internet et renvoyez ces documents remplis à l'adresse suivante: candidature.mutuale-solidarite@mutuale.fr Vous avez jusqu'au 31 octobre 2023 pour postuler.



Les trois lauréats de 2022

En 2022, Mutuale Solidarité a soutenu trois projets solidaires:

- **Les Mains Dans Le Sable:** dans le Morbihan, l'association Les Mains Dans Le Sable organise des nettoyages de plage réguliers et sensibilise la population aux problématiques des déchets littoraux.
- **Terres Zen:** à Amiens, l'association Terres Zen souhaite installer au cœur du quartier Gare-la-Vallée un jardin permaculturel et nourricier, générateur de lien social et de savoirs.
- **ZupdeCo:** l'association ZupdeCo accompagne des jeunes issus de milieux modestes tout au long de leur scolarité.

MUTUALE SOLIDARITÉ: ZOOM SUR ZUPDECO



Julien Nolière, directeur général de Mutuale, et François-Afif Benthane, président de ZupdeCo, sont venus assister à une séance du tutorat scolaire au collège Michel Bégon de Blois, où chaque année, l'association accompagne 80 élèves.

L'association ZupdeCo est l'un des trois lauréats de l'appel à projets 2022 de Mutuale Solidarité. Née en 2005, l'association œuvre au quotidien pour réduire le décrochage scolaire et rendre concrète la notion d'égalité des chances.

L'association ZupdeCo apporte depuis 18 ans aux jeunes en fragilité scolaire un accompagnement gratuit de la part de tuteurs bénévoles ou en service civique.

Un projet pour lutter contre le décrochage scolaire...

Le décrochage scolaire touche chaque année plus de 100 000 jeunes. Face à ce fléau, les parents et les équipes éducatives sont souvent désarmés. L'association ZupdeCo propose donc, au cœur des établissements scolaires, le tutorat d'élèves en difficulté. Pour le département du Loir-et-Cher, l'association ZupdeCo a pour projet d'apporter à 600 jeunes du CM1 à la terminale, issus de milieux défavorisés, un accompagnement tout au long de l'année.

... et réduire les inégalités

Pour le professeur de sociologie François Dubet, « l'égalité des chances est un concept juste, mais aveugle aux inégalités sociales ». En résumé, selon la classe sociale à laquelle on appartient à la naissance, il sera plus ou moins aisé de suivre et poursuivre des études. Grâce à plusieurs dispositifs (tutorat individuel, tutorat collectif, soutien scolaire en ligne, découverte de métiers...) l'objectif est de donner la possibilité à tous, quelle que soit son origine sociale ou sa situation familiale, de réussir à l'école.

En savoir + : www.zupdeco.org

« Nos salariés sont les principaux acteurs de notre projet stratégique »

En tant que mutuelle faisant partie de l'économie sociale et solidaire, Mutuale a fait de sa démarche RSE le pilier de son projet stratégique. Et ce projet ne serait pas complet si les salariés de Mutuale n'en étaient pas les principaux acteurs.

C'est la raison pour laquelle dès le début les salariés volontaires ont été mis à contribution dans les réflexions. Depuis le mois de septembre 2022, une trentaine de salariés volontaires travaille

à l'élaboration de projets en lien avec les grands axes de la stratégie de Mutuale : adhérent, développement, humain et engagement responsable.

Agir dans nos territoires

L'objectif est de concrétiser ces réflexions en actions dans les territoires où la mutuelle est implantée, « sur la base d'un projet responsable, humaniste et solidaire où l'adhérent est au cœur de nos engagements », précise Julien

Nollière, directeur général de Mutuale. Ainsi, les quatre équipes de travail ont présenté leurs avancées au comité de pilotage le jeudi 2 février.

Les équipes de salariés volontaires ont présenté l'avancée de leurs travaux le 2 février dernier sur les quatre grands axes de la stratégie de Mutuale : adhérent, développement, humain et engagement responsable.



MUTUALE SERA AU "SALON DU MADE IN FRANCE" À LYON

Après Bordeaux et Paris, Mutuale sera au rendez-vous du "Salon du Made In France" qui aura lieu à Lyon les 6 et 7 mai 2023. Parmi les 150 exposants réunis à la Sucrière, sur le stand de Mutuale, vous pourrez découvrir les valeurs et les actions de notre mutuelle, première mutuelle certifiée Service France Garanti. « Nous avons fait le choix par nos valeurs et notre proximité d'avoir une relation privilégiée avec nos adhérents, basée sur une proximité relationnelle et humaine, offrant une qualité d'écoute et une volonté permanente de les aider et de les conseiller », précise Julien Nollière, le directeur général de Mutuale.

Au-delà de cet ancrage territorial, c'est une vision de la société et de la solidarité que Mutuale entend participer à créer, en favorisant et soutenant les entreprises du "fait en France", en investissant de manière responsable dans des placements éthiques.

Pour une société plus durable et solidaire, Mutuale rejoint "Les entreprises s'engagent"

Convaincue du rôle des entreprises dans la construction d'une société inclusive et d'un monde durable, Mutuale a rejoint la communauté des "Entreprises s'engagent en Loir-et-Cher".

"Les entreprises s'engagent", c'est un club d'entreprises engagées pour une société solidaire, inclusive et durable. Le 25 janvier dernier, Mutuale a eu le plaisir de participer à la réunion du club "Les entreprises s'engagent en Loir-et-Cher", en présence de François Pesneau, préfet du Loir-et-Cher, et d'Alain Lejeau, président du club.

Fédérer, agir, innover

Chaque club départemental des "Entreprises s'engagent" réunit des entreprises de toute taille qui agissent en fédérant un réseau aux valeurs

communes, en créant des espaces de coopération pour accompagner les actions et en valorisant les bonnes pratiques et les actions innovantes que les entreprises développent. À l'échelle du territoire, cela signifie œuvrer collectivement pour plus de sobriété énergétique, pour l'emploi et l'insertion des personnes en situation de handicap et des jeunes, pour favoriser l'accueil des personnes déplacées en France...

Nos valeurs et nos actions

Consciente des enjeux économiques, sociaux et environnementaux qui se jouent dans nos manières de produire et de consommer, Mutuale entend instaurer un cercle vertueux en soutenant des entreprises qui produisent en France en protégeant



l'environnement et en participant donc au fonctionnement de notre système solidaire de protection sociale. En intégrant le club "Les entreprises s'engagent", Mutuale souhaite affirmer plus encore ses valeurs et ses engagements. C'est ainsi que mi-février le service Communication de Mutuale a accueilli Paul, un élève de terminale. Cette semaine en immersion lui a permis d'en savoir plus sur les facettes du métier de communicant.

LES CONSEILS DE MUTUALE

DE L'IMPORTANCE D'ÉTUDIER SES FACTURES D'HOSPITALISATION

La fraude à la chambre particulière n'est pas nouvelle mais elle continue à être une des facturations abusives les plus courantes à l'hôpital ou en clinique...

... et cela pèse lourd pour les patients, soit dans leur reste à charge, soit pour leur mutuelle qui le rembourse. Un rappel de la réglementation s'impose : un établissement de santé ne peut facturer une chambre particulière qu'à la condition que vous l'ayez explicitement demandé.

En d'autres termes, si vous avez passé votre séjour en chambre particulière sans l'avoir demandé, vous n'avez pas à payer pour ce confort. La vigilance est donc de mise à la réception de la facture.

Que faire si vous constatez une fraude ?

En premier lieu, si vous avez payé les frais de chambre particulière, contactez directement l'établissement de santé qui a établi la facture. Si vous avez bénéficié du Tiers Payant, contactez votre mutuelle afin qu'elle se rapproche de l'établissement.

Si vous ne parvenez pas à obtenir gain de cause, signalez votre situation à l'ARS (agence régionale de santé) ainsi qu'à la DGCCRF (Direction générale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes).

LES DATES À RETENIR

Mutuale, La Mutuelle Familiale et la Mutuelle Familiale des Œuvres Sociales (MFOS) vous informent qu'elles tiendront leurs Assemblées Générales :

- **Le mercredi 14 Juin 2023 à 14h00** pour la Mutuelle Familiale des Œuvres Sociales
 - **Le jeudi 15 Juin à 8h30** pour Mutuale, La Mutuelle Familiale
- Au Carroir situé au 3 Impasse de la Vallée 41260 La Chaussée Saint-Victor (à l'angle de la Route Nationale et de la rue Champlouet)
Vous souhaitez devenir administrateur-riche ?
Consulter l'ensemble des modalités sur www.mutuale.fr et envoyez votre candidature

avant le 31/05 à j.broussot@mutuale.fr
Chaque année, nos sections organisent leur assemblée, moment privilégié de démocratie mutualiste :

- **20 avril 2023 à 14h30**
Assemblée de la section Loir-et-Cher
Siège social de Mutuale
- **1^{er} juin 2023 à 17h30**
Assemblée de la section Nord-Pas-de-Calais
Centre européen de Séjour, Calais
- **2 juin 2023**
Assemblée de la section Bretagne / Lanester
- **9 juin 2023**
Assemblée de la section Auvergne / Avermes
- **19 octobre 2023**
Assemblée de la section Indre-et-Loire

NOTRE ESPACE ENTREPRISE ÉVOLUE !

Parce que Mutuale veille à simplifier le quotidien des entreprises adhérentes et à les accompagner au mieux, nous faisons évoluer notre espace entreprise en ligne. Simple et sécurisé, ce nouvel espace permettra de faciliter la gestion de tous les aspects de la complémentaire santé des salariés protégés par Mutuale. Pour vous connecter à notre nouvel espace entreprise, rendez-vous sur notre site Internet rubrique Espace Entreprise.

Si vous souhaitez être accompagné-e dans la prise en main de ce nouvel espace, n'hésitez pas à contacter notre Service Relation Adhérent au 02 54 56 41 41 ou par courriel à service.entreprise@mutuale.net.

« Est-il juste que la cotisation mutualiste soit 3 fois plus taxée qu'un hamburger ? »

C'est l'une des questions qu'a posées Mutuale aux députés des territoires dans laquelle elle est implantée, via un courrier officiel, envoyé le 16 mars dernier.

Comment continuer à faire jouer la solidarité tout en étant taxé à plus de 14 % ? La question est posée par le président de Mutuale, Éric Rafael, aux députés afin que ces derniers se positionnent sur une taxation injuste et délétère, « qui a de lourdes conséquences sur la vie et le quotidien de nombreux assurés sociaux ».

« Notre rôle n'est pas de collecter des taxes »...

Alors qu'en 2000, les cotisations mutualistes n'étaient taxées qu'à hauteur de 1,75 % pour

contribuer au financement de la CMU, elles sont aujourd'hui imposées à plus de 14 % : 13,27 % de taxe de solidarité additionnelle (qui finance la Complémentaire Santé Solidaire ainsi que la branche santé et famille de la Sécurité sociale) et 0,8 % au titre du forfait patientèle des médecins traitants. Or, une mutuelle n'est pas une entreprise comme les autres : dirigée par des adhérents bénévoles, elle n'a aucun but lucratif et redistribue intégralement les cotisations des adhérents, hors placements réglementaires et obligatoires et taxes.

... « mais de favoriser l'accès aux soins de nos adhérents »

Ces augmentations successives « mettent dans une situation de plus en plus difficile nos adhérents qui, pour la plupart, subissent depuis de nombreuses années une baisse de leur pouvoir d'achat, et encore plus cette année avec l'inflation » écrit Éric Rafael. Le constat est sans appel : plus de 3 millions de personnes n'ont pas de complémentaire santé et les mutualistes constatent un renoncement aux soins de plus en plus important. En Auvergne, Bretagne, Centre Val de Loire, Normandie, Picardie et Nord-Pas-de-Calais, Mutuale le constate tous les jours, cette taxation est délétère pour la santé des adhérents.

MUTUALE AUVERGNE

Retour sur le ciné-débat du film *Reprise en main* à Vichy

C'est au cinéma Étoile Palace à Vichy que Mutuale Auvergne a organisé une projection-débat du nouveau film de Gilles Perret, *Reprise en main*, le jeudi 15 décembre.

Pour ce premier film de fiction, Gilles Perret a choisi de relater l'histoire de Cédric qui, avec ses amis, décide de contrer la cession de son entreprise à un fonds

d'investissement en rachetant l'usine. Un film social mais également didactique, qui montre bien les tenants et les aboutissants d'un libéralisme forcené qui n'en a plus rien à faire des humains. Mutuale avait convié l'économiste Henry Sterdyniak, membre des Économistes atterrés pour débattre avec le public à l'issue de la projection.



À Cusset, Mutuale fait un don à la recyclerie

La section Auvergne de Mutuale a fait don de matériel informatique à la recyclerie de Cusset afin que ce matériel soit récupéré par l'association Libraisol.

« Nous avons dans une pièce plusieurs ordinateurs dont nous ne nous servions pas puisqu'ils avaient été remplacés. Plutôt que les jeter, nous avons décidé de les donner à l'association Libraisol que nous soutenons, après formatage », nous explique Alexandre Di Cioccio, président de la section. Un matériel utile, puisqu'une fois réhabilité et doté du système d'exploitation open source



LinuxTM, il sera donné à des personnes victimes de fracture numérique, via l'association Libraisol. Un moyen d'allier la protection de l'environnement, en recyclant un matériel fortement polluant, et la solidarité, en offrant à des personnes qui en ont besoin du matériel informatique performant. En savoir + : www.libraisol.fr

La section Auvergne a offert du matériel informatique à la recyclerie de Cusset, qui sera valorisé et donné à l'association Libraisol pour ses adhérents.

MUTUALE AUVERGNE

À Saint-Yorre, Mutuale protège désormais les administrés

Depuis le 19 janvier, les habitants de Saint-Yorre peuvent profiter du dispositif Mut'Village de Mutuale pour leur complémentaire santé. Saint-Yorre s'ajoute à la centaine de communes de l'Allier qui bénéficient déjà de ce dispositif.

La réunion publique du 19 janvier a réuni plus de 25 Saint-Yorrais curieux de la mise en place de cette nouvelle formule dans leur commune : une mutuelle à tarifs négociés, et quatre formules de garanties.

Une histoire qui ne date pas d'hier

Entre Saint-Yorre et la section Auvergne de Mutuale, l'histoire ne date pas d'hier, bien au contraire ! « Nous avons un historique fort avec cette commune. Déjà, nous protégeons les membres du collectif des licenciés de Sediver. Nous



avons également participé au financement du défibrillateur et organisé une conférence sur les dangers des écrans au collège », précise Dorothée Bilak, responsable régionale de la mutuelle.

Solidarité et accès aux soins

Une couverture santé de qualité pour un budget maîtrisé, c'est ce que propose Mutuale avec Mut'Village. Sans condition d'âge, de ressources ou de santé, Mut'Village permet d'accéder à la complémentaire santé facilement pour un meilleur accès aux soins. La proximité est à l'honneur grâce aux permanences mises en place depuis le mois de mars (les mercredis 12 avril, 3 et 24 mai, 14 juin, de 14 heures à 17 heures).

EN BREF

DE LA FOURCHE À LA FOURCHETTE... NON ! L'INVERSE !

Vendredi 13 janvier, une soixantaine de personnes a participé à la conférence gesticulée de Mathieu Dalmais *De la fourche à la fourchette... non ! L'inverse !*.

Organisée par Mutuale, par Attac Bassin de Vichy et la Confédération paysanne, à la salle des fêtes de Vichy, la conférence de Mathieu Dalmais a mis la Sécurité sociale de l'alimentation à l'honneur. Les soixante personnes présentes ont ainsi pu découvrir ce projet solidaire qui répond aux enjeux sociaux, alimentaires, sanitaires et écologiques.



Une soixantaine de personnes est venue assister à la conférence gesticulée de Mathieu Dalmais sur la Sécurité sociale de l'alimentation, coorganisée par Mutuale Auvergne.

Vous aussi, rejoignez notre commission de gestion !

L'assemblée de la section Auvergne de Mutuale se déroulera le vendredi 9 juin 2023 à Avermes, salle Isléa place Claude-Wormser. À cette occasion, nous élirons les 20 membres de notre commission de gestion.

Être membre d'une commission de gestion, c'est contribuer à la vie démocratique de la section et de la mutuelle, décider des actions en lien avec le milieu associatif, qu'elles soient de prévention, culturelles, de solidarité ou d'entraide, conformément à nos valeurs mutualistes. C'est aussi être

force de proposition auprès du conseil d'administration.

Chaque adhérent-e membre participant-e, c'est-à-dire signataire souscripteur-riche du contrat dans le foyer, peut donc présenter ou représenter sa candidature, avant le 19 mai 2023, - par courriel à l'adresse : candidature.cg@mutuale.net - par lettre manuscrite adressée ou remise à Mutuale avec la mention "Élections CG Auvergne" - en se rendant dans votre bureau de proximité à Vichy, Moulins ou Montluçon.

Un cadeau made in France pour sept nageurs handisport

La section Auvergne de Mutuale a remis le 13 décembre dernier sept bons cadeaux à sept nageurs de haut niveau de l'Académie Philippe-Croizon.

L'occasion de promouvoir le made in France et de récompenser la persévérance sportive de ces nageurs "autrement capables". « Ils sont un exemple pour notre société par leur parcours de vie, leur persévérance et leurs résultats sportifs », précise Dorothée Bilak.

Du made in France pour sept champions

Alors que la section Auvergne de Mutuale est en train de mettre en place un partenariat pérenne

avec l'Académie Philippe-Croizon, ses membres ont remis à sept nageurs de haut niveau un chèque-cadeau Cocorico de 100 € chacun. « Nous avons rencontré la marque Cocorico sur le Salon du Made In France en novembre 2022. C'est une marque de vêtements sportwear abordables, éthiques et fabriqués en France, idéale pour ces nageurs handisport. Chaque jour, ils allient sport et études, nous devons encourager leur travail et leur motivation ! » ajoute Dorothée Bilak.

MUTUALE BRETAGNE

Une vente de tableaux pour le Secours populaire et le Téléthon

Le mardi 29 novembre dernier, au siège de la section Bretagne de Mutuale, une vente de tableaux peints par Viviane et Georges Krynicki a été organisée par les membres de la section.

Ces tableaux ont été offerts par Karine Krynicki, la fille de Georges Krynicki, elle-même artiste

sculptrice, dont l'atelier est situé à Rennes. Une action solidaire qui, organisée en accord avec les enfants du couple, a permis de recueillir plus de 1100 euros que la mutuelle a reversés au Secours populaire et au Téléthon.

Ce moment a été l'occasion de rendre hommage à la mémoire de Viviane et Georges Krinicky, qui ont tellement marqué la mutuelle.

Peint par Georges Krinicky, la vente de ce tableau représentant le phare de la pointe des chats de Groix a permis, entre autres, de soutenir le Secours populaire et le Téléthon.



En Bretagne, Mutuale est proche de vous

En Bretagne, le dispositif Mut'Village imaginé par Mutuale apporte une solution mutualiste pour protéger les habitants de la cinquantaine de communes du Morbihan. En 2022 et en ce début 2023, 8 communes supplémentaires bénéficient de ce dispositif.

Ploemeur, Trédion, Péaule, Noyal-Muzillac, Pleurtui, Mesnil-Roch, Lanvaudan et Rédéné font désormais confiance à Mutuale pour leur mutuelle de village.

Un dispositif qui permet à leurs administrés d'avoir accès à une mutuelle santé de qualité à des prix négociés en amont avec les municipalités.

Un accès aux soins plus facile

Aujourd'hui, plus de 2,5 millions de Français n'ont pas de mutuelle et près de 4,5 millions déclarent avoir dû renoncer aux soins pour des raisons financières. Avec Mut'Village, Mutuale entend faciliter l'accès aux soins grâce à une gamme de prestations au tarif maîtrisé, sans exclusion d'âge, sans questionnaire médical, sans délai

de carence et sans augmentation de tarif dû à l'âge après 50 ans.

Une mutuelle de proximité

Après des réunions d'information organisées dans chaque commune, Mutuale a mis en place des permanences mutualistes, au plus près des adhérents, animées par nos conseillères mutualistes. Ces permanences permettent aux adhérents, hors du cadre de nos agences mutualistes, de s'informer sur les gammes que propose Mutuale, de suivre leurs contrats, leur dossier, leurs remboursements.

La Sociale: une projection en partenariat avec LSR 56

Le 13 décembre dernier, la section Bretagne de Mutuale a organisé, en partenariat avec Loisirs Solidarité des Retraité·e·s du Morbihan, la projection du film de Gilles Perret, *La Sociale*.

C'était un beau moment d'éducation populaire qu'ont vécu les adhérents de Mutuale et de LSR 56, le 13 décembre dernier.

La projection du film *La Sociale*, qui retrace l'histoire de la création de la Sécurité sociale, a été l'occasion d'en rappeler les principes et la fragilité grâce aux échanges avec Marc Bacci, de la section mutualiste.



sont au cœur des préoccupations de l'association. C'est naturellement qu'elle s'est rapprochée de Mutuale, dont les valeurs et les combats sont identiques.

Des moments d'éducation populaire

Il est d'ores et déjà prévu que Mutuale et LSR 56 fassent une nouvelle action d'éducation populaire qui portera sur le mouvement mutualiste, son originalité et son caractère progressiste grâce à l'exemple de Mutuale. Un troisième temps fort a également été évoqué, qui portera sur l'autonomie des

personnes très âgées et les dispositifs innovants qui leur permettraient de rester actives de leur vie et de voir leurs droits fondamentaux respectés. Vaste chantier, si l'on en croit le rapport de septembre 2022 de la défenseure des droits, qui pointe les discriminations et les atteintes à l'accès aux droits pour les seniors !

En savoir + : www.lsr56.fr/

PARTAGE ET SOLIDARITÉ POUR LA LITTORALE 56

Le dimanche 16 avril aura lieu la Littorale 56, cette année, fête ses 10 ans. Organisée par l'association En Famille Contre le Cancer, la Littorale 56 est depuis 2011 un moment important de solidarité et de partage. Depuis de nombreuses années, la section Bretagne de Mutuale est partenaire de l'association, en soutenant financièrement ses initiatives et en participant activement à l'organisation des éditions de la Littorale 56. Rappelons que, depuis le 15 février, les Micro-Littorales permettent de créer des challenges tout en collectant des fonds pour les associations de la région qui œuvrent au bien-être des malades atteints du cancer.

À Tours, le bureau de proximité rouvre pour plus de solidarité

Depuis début janvier 2023, le bureau d'accueil et de proximité Mutuale de Tours rouvre trois jours par semaine, grâce à l'arrivée de la nouvelle attachée commerciale Vanessa Schaezel.

« Les adhérents sont enchantés de la réouverture de l'agence de Tours et je les remercie pour leur accueil, nos échanges et la confiance qu'ils m'accordent » explique Vanessa Schaezel. Ouverte désormais trois jours par semaine au public, le reste sur rendez-vous, le bureau de proximité

Mutuale bénéficie du dynamisme de cette attachée commerciale nouvellement arrivée chez Mutuale.

Un parcours et des valeurs mutualistes

Après un diplôme de mandataire judiciaire à la protection des majeurs et avoir travaillé en tant que commerciale dans plusieurs assurances et mutuelles, Vanessa Schaezel décide d'envoyer sa candidature à Mutuale.

« Avec mon parcours, je ne pouvais que m'identifier aux valeurs de Mutuale :

la protection de l'environnement, le fait en France, la proximité relationnelle et humaine, la solidarité et l'entraide, la démocratie mutualiste et la non-lucrativité. » Son objectif? Redynamiser le secteur de l'Indre-et-Loire, et développer le réseau de soins de la Mutuelle Familiale des Œuvres Sociales « pour préserver l'accès aux soins et réduire les inégalités de santé ».

Retrouvez Vanessa Schaezel sans rendez-vous les mardi, mercredi et jeudi, de 9h à 12h30.

MUTUALE CENTRE - VAL DE LOIRE

Étienne Lethuillier, militant mutualiste et nouveau président de la section du Cher

Attaché aux valeurs humaines, engagé au niveau syndical et mutualiste depuis de nombreuses années, Étienne Lethuillier vient d'être désigné président de la section du Cher, avec l'objectif de développer la section et la visibilité politique de celle-ci.

« J'ai découvert la mutuelle en 1993, alors que je travaillais à la ville de Vierzon. Elle ne s'appelait pas encore Mutuale mais la Mutuelle Familiale du Loir-et-Cher » explique le nouveau président de la section du Cher. Durant plus de trente ans, il est administrateur de la mutuelle et correspondant à la ville de Vierzon.

Un militant à la tête de la section

Dès le début de sa carrière professionnelle, Étienne Lethuillier s'engage au sein de son syndicat et puis au sein de la mutuelle : « Je suis devenu militant syndical et mutualiste par l'éducation ouvrière que j'ai reçue de mes parents » explique-t-il. Il intègre dès sa création la Commission de gestion du Cher, aux côtés de Didier Thévenot, et participe à la vie de la mutuelle : permanences d'éducation populaire, faire remonter les attentes des adhérents territoriaux – ceux qu'il connaît le mieux – à la mutuelle, organiser des initiatives et des débats...

Contribuer à la visibilité politique de la section

Le nouveau président de la section du Cher compte bien développer la visibilité politique de la section, à la fois « en mettant en œuvre les commissions de gestion, les assemblées de section et les commissions de secours en fonction des demandes, mais aussi en organisant et développant les opérations de prévention, comme les opérations Octobre Rose ou avec le Comité départemental olympique et sportif du Cher ». À n'en pas douter, la section du Cher a encore beaucoup de débats et d'initiatives mutualistes devant elle !

À Vineuil, on marche contre le cancer colorectal

Dans le cadre de Mars Bleu, le mois consacré à la lutte contre le cancer colorectal, Mutuale, la Ligue contre le cancer du Loir-et-Cher, la MFOS, le Centre de coordination du dépistage des cancers et Vineuil athlétisme ont organisé une Marche Bleue le 5 mars.

Chaque année, on diagnostique 43 000 nouveaux cas de cancer colorectal, qui est l'un des cancers les plus meurtriers. Pourtant, détecté tôt, c'est un cancer qui se guérit très bien.

Le mois de mars est donc l'occasion tous les ans de sensibiliser à l'importance du dépistage.

Le dépistage organisé du cancer colorectal s'adresse, tous les deux ans, aux personnes âgées de 50 à 74 ans qui le réalisent chez eux grâce à un kit d'auto-dépistage.

Avec ses deux parcours proposés (5 et 10 km), la Marche Bleue de Vineuil a permis de rappeler aux participants que le dépistage sauve des vies et de soutenir grâce aux inscriptions, la Ligue contre le cancer du Loir-et-Cher.



Cancer du col de l'utérus : de l'importance du dépistage

Dans le cadre de la semaine de dépistage du cancer du col de l'utérus, Mutuale a proposé aux femmes âgées de 25 à 65 ans un moment privilégié pour leur santé, le mardi 24 janvier dernier.

Une matinée au siège de Mutuale pour informer et sensibiliser au dépistage de ce cancer grâce à l'intervention de Karine Vaillant, du Centre régional de Coordination de Dépistage des Cancers (CRCDC) du Loir-et-Cher.

Cette dernière a accueilli les femmes lors de rendez-vous individuels de 10 à 15 minutes pour faire

le point sur leur éligibilité au dépistage et répondre à toutes leurs questions sur ce cancer qui, chaque année, fait 1 100 victimes.

Pensez au dépistage organisé !

Chaque année, ce sont 3 000 nouveaux cas de cancer du col de l'utérus qui sont diagnostiqués. Les responsables ? Les papillomavirus humains (HPV), qui se transmettent le plus souvent lors de rapports sexuels. Pour contrer ce cancer, la vaccination (pour les garçons et les filles entre 11 et 14 ans, jusqu'à 19 ans) et le dépistage. Ce dernier



s'effectue chez son gynécologue, chez son médecin généraliste ou chez sa sage-femme. Il s'agit d'un frottis. Entre 25 et 30 ans, il faut le faire tous les 3 ans, puis tous les 5 ans entre 30 et 65 ans. « Avec le dépistage, 90 % des cancers du col de l'utérus pourraient être évités. C'est, à partir de 25 ans, entièrement gratuit » précise Karine Vaillant.

MUTUALE PICARDIE

« Comment mettre la laïcité en pratique au quotidien ? »

Le 10 décembre dernier, le professeur d'université Bruno Poucet, spécialisé dans les sciences de l'éducation a répondu à cette question lors d'une conférence-débat organisée par l'UFAL Amiens Métropole, et soutenue par Mutuale.

Définir la laïcité et exposer les méandres de ce concept n'est pas chose aisée. C'est pourtant le défi relevé par Bruno Doucet devant le public réuni à l'espace Dewailly à Amiens le 10 décembre dernier, dans le cadre de la Semaine de la laïcité.



citée. L'enseignant-chercheur a ainsi rappelé les fondamentaux de la laïcité, une valeur fondamentale pour l'UFAL (Union des familles laïques) et Mutuale.

« Nous sommes partenaires historiques de l'UFAL et sommes le relai auprès de nos adhérents et dans nos agences des conférences et des événements de cette association. L'UFAL Amiens Métropole vient de se créer, et nous la soutenons naturellement » précise Matthieu Douillot, responsable régional Nord chez Mutuale.

MUTUALE PICARDIE

La friperie solidaire des STAPS Amiens soutenue par la section Picardie

C'est un pari fou que se sont lancés les étudiants de STAPS à Amiens : collecter des vêtements et des accessoires de sport neufs ou d'occasion et ouvrir une friperie. La section Picardie de Mutuale était de la partie.



En offrant aux étudiants de STAPS de l'Université de Picardie Jules Verne, des t-shirts Mutuale pour leur grande collecte solidaire, la section Picardie de Mutuale a soutenu le projet d'ouverture d'une friperie solidaire. «*Leur objectif est de créer un vestiaire solidaire avec les vêtements et accessoires de sport collectés, qui seront ensuite accessibles à moindre coût à leurs camarades. Nous leur avons offert des t-shirts Mutuale*» explique Matthieu Douillot. Une démarche solidaire de la part de la section, pour aider ces étudiants à augmenter leur stock mais également pour faire gagner leur action en visibilité. «*Pratiquer une activité sportive est important pour rester en bonne santé et s'équiper peut revenir cher. L'initiative de ces étudiants est particulièrement importante dans le contexte actuel où la précarité étudiante est en constante augmentation.*»

La section Picardie de Mutuale a offert aux étudiants de STAPS Amiens des t-shirts Mutuale pour leur friperie solidaire.

MUTUALE NORMANDIE

En Normandie, deux nouvelles communes adhèrent au dispositif Mut'Village de Mutuale !

Les communes de Motteville, en Seine-Maritime, et de Bréville-sur-Mer, dans la Manche, viennent d'adopter le dispositif Mut'Village de Mutuale pour leurs administrés.

C'est parce que Mutuale est active sur le secteur normand que les élus des deux communes ont naturellement pensé à la mutuelle pour leur mutuelle de village.

Une "vraie" mutuelle au service des habitants

Dans la région Nord, ces deux communes s'ajoutent à de nombreuses municipalités ayant adopté le principe de Mut'Village. «*Une première présentation a été faite aux élus et leur choix s'est porté sur une "vraie" mutuelle, Mutuale!*» explique Matthieu Douillot, responsable de la région Nord de Mutuale.

Des réunions d'information qui ont eu du succès

Des réunions d'informations à destination des habitants ont été organisées pour expliquer le principe du dispositif et les



À Bréville-sur-Mer, Mutuale est venue présenter à la population locale ses garanties dans le cadre du dispositif Mut'Village.

garanties proposées. Les 6 septembre 2022 et 25 janvier 2023, ce sont dans les deux communes une centaine de personnes qui sont venus se renseigner. «*Dans ce contexte inflationniste et de crise énergétique, avoir accès à une complémentaire santé de haut vol à des prix négociés est un réel gain en matière de pouvoir d'achat.*»

NORMANDIE

MUTUALE RENOUVELLE SON PARTENARIAT AVEC LE XV COURONNAIS

«*Quoi de plus normal que de renouveler ce partenariat en cette année 2023 particulière pour l'ovale!*». Fin 2022, la section Normandie a renouvelé son partenariat pour un an avec le club de rugby de Petite-Couronne, qui évolue en Fédérale 3. Un partenariat qui tombe sous le sens, pour Matthieu Douillot, tant les valeurs de ce sport se rapprochent de celles de Mutuale : «*Les valeurs du rugby se rapprochent beaucoup de notre ADN : intégrité, solidarité, discipline et respect. En outre, nous sommes présents sur le territoire pour encourager les structures associatives locales à la prévention santé par le sport.*»

NORD-PAS-DE-CALAIS

MUTUALE AU PLUS PROCHE DE VOUS

Le 20 septembre 2022 et le 6 octobre dernier, la section Nord-Pas-de-Calais était présente respectivement aux 11^e Rencontres Entreprises et Territoires de Calais et à la 6^e édition des Rencontres des C.S.E. (Comités sociaux et économiques) et des loisirs de la Côte d'Opale. L'occasion pour Matthieu Douillot, responsable de la région Nord de Mutuale et les élus mutualistes de la section de rencontrer le public, les entreprises du territoire et de leur faire découvrir les garanties, les valeurs et les actions solidaires de Mutuale.

Mutuale défend l'hôpital public

Dans le cadre du mois de l'Économie Sociale et Solidaire, Mutuale a organisé le lundi 28 novembre dernier une réunion publique. Le sujet ? «*La protection sociale et l'accès aux soins. Les réponses de l'hôpital public de Calais* ». «*Par cette réunion publique organisée en partenariat avec l'hôpital de Calais et l'UFAL du Calais, nous avons souhaité mettre en avant l'hôpital public, et particulièrement celui de Calais*» nous explique Matthieu Douillot. «*Pour ce faire, nous avons rencontré au préalable la direction du centre hospitalier de Calais.*»

Défendre le bien commun

Au centre de cet événement : la Sécurité sociale, notre bien commun, et l'hôpital public de plus en plus mis à mal par les PLFSS successifs. Grâce aux interventions de Nicolas Pomies, président de la section Nord-Pas-de-Calais de Mutuale, de Dominique Tollet et des docteurs Becard et Tartar, les adhérents et participants ont pu se remémorer les bases de la Sécurité sociale sur l'hospitalisation. «*Cela leur permettra également d'adopter les bons réflexes quant à l'hôpital, afin d'avoir une consommation responsable et avisée des soins de santé*» conclut Matthieu Douillot.

**PARRAINEZ
ET CHOISISSEZ**



OU



Mutuale, c'est vous qui en parlez le mieux

* Offre parrainage valable du 01/02/2023 au 31/01/2024

Voir les modalités complètes dans le règlement de l'offre disponible sur www.mutuale.fr

Mutuelle régie par le code de la mutualité, soumise aux dispositions du livre II de ce même code et immatriculée à l'INSEE sous le numéro 775 369 887.
Siège social : 6 rue Galilée - Parc A10 Sud - 41260 La Chaussée Saint-Victor.
Crédit photo : istock



Scannez-moi
pour parrainer



Mutuale
La Mutuelle Familiale



La santé, notre métier

Les 15 agences de Mutuale se répartissent sur les territoires des six régions où votre mutuelle est là pour vous accueillir, vous conseiller et vous aider. Un réseau de soins, constitué de trois centres dentaires et de trois centres optiques, géré par la Mutuelle Familiale des Œuvres Sociales.



AGENCES MUTUALE, LA MUTUELLE FAMILIALE

AUVERGNE

Agence de Montluçon:

73, avenue de la République - 03100 Montluçon 04 70 05 89 15

Agence de Moulins: 87, rue d'Allier - 03000 Moulins 04 70 46 22 57

Agence de Vichy: 30, boulevard Gambetta - 03200 Vichy 04 70 31 41 18

BRETAGNE

Agence de Lorient: 72, rue Lazare Carnot - 56100 Lorient 02 97 64 17 99

Agence de Plescop: 1, rue Marguerite Peryé - 56890 Plescop 02 54 56 41 41

CENTRE - VAL DE LOIRE

Agence de Blois Verdun: 26, avenue de Verdun - 41000 Blois 02 54 56 46 00

Agence de Bourges: 11, avenue du 11 Novembre 1918
18000 Bourges 02 48 69 82 19

Agence de Romorantin: 4, rue de la Tour
41200 Romorantin-Lanthenay 02 54 76 91 20

Agence de Saint-Gervais-la-Forêt:
129, route Nationale - 41350 Saint-Gervais-la-Forêt 02 54 56 41 41

Agence de Tours: 13-15, rue Marceau - 37000 Tours 02 47 20 26 27

Agence de Vendôme:
43, rue du Change - 41100 Vendôme 02 54 80 27 03

NORMANDIE

Agence de Grand-Couronne:
8, chemin de l'Antenne Les Essarts - 76530 Grand-Couronne 02 54 56 41 41

NORD-PAS-DE-CALAIS

Agence de Calais:

34, Place d'Armes - 62100 Calais 02 54 56 41 41

PICARDIE

Agence de Abbeville: 18, place Max Lejeune - 80100 Abbeville 02 54 56 41 41

Agence de Amiens: 16, rue Jean Catelas - 80000 Amiens 02 54 56 41 41

RÉSEAU DE SOINS - MFOS MUTUELLE FAMILIALE DES ŒUVRES SOCIALES

CENTRES DENTAIRES

La Chaussée Saint-Victor:

8, rue Galilée - 41260 La Chaussée Saint-Victor 02 54 78 04 46

Romorantin:

2 bis, rue de la Résistance - 41200 Romorantin-Lanthenay 02 54 76 90 77

Vendôme:

22, rue Marcel Proust - 41100 Vendôme 02 54 89 01 01

CENTRES OPTIQUES

Comptoir Visuel Saint-Gervais-la-Forêt:

181, rue des Perrières - 41350 Saint-Gervais-la-Forêt 02 54 78 04 40

Comptoir Visuel Vendôme:

1, rue du Général de Gaulle - 41100 Vendôme 02 54 73 11 59

Comptoir Visuel Romorantin:

9, rue Georges Clemenceau - 41200 Romorantin-Lanthenay 02 54 76 33 80

SIÈGE

6, rue Galilée - 41260 La Chaussée Saint-Victor 02 54 56 41 41

RETROUVEZ-NOUS SUR NOTRE APPLICATION MOBILE MUTUALE, DISPONIBLE SUR LES STORES APPLE ET ANDROID

Les femmes injustement (re)traitées

Les femmes vont devoir travailler encore plus longtemps que les hommes. Cette conséquence du projet de réforme des retraites sur la vie des femmes est une injustice majeure.

« **C**ontre la réforme des retraites. Un combat féministe », c'est avec ce titre que l'hebdomadaire *Politis* a organisé mi-février un meeting où syndicaliste, chercheuse, caissière, élues locales, infirmière, historienne, militantes associatives, députée, avocate sont venues dénoncer le caractère injuste et sexiste de la réforme. À savoir, principalement, le report d'âge qui rend inutiles les trimestres accordés au titre de la maternité, la non-reconnaissance de la pénibilité pour nombre de métiers souvent exercés par des femmes, les montants plus faibles des pensions.

Miroir grossissant des inégalités

En somme, la réforme maintient les inégalités que rencontrent les femmes dans leur vie active sur les salaires, le type d'emploi, l'accès aux responsabilités, les discriminations de genre, les maternités et la charge des enfants.

Si on a dénoncé depuis quelques années les inégalités salariales – sans que l'index sur ces

inégalités change d'ailleurs grand-chose aux 22 % d'écart entre les hommes et les femmes –, la pénibilité et la plus grande précarité des femmes sont invisibilisées. La réforme va accroître la paupérisation des femmes senior.

D'ores et déjà, 25 % des retraités touchent des pensions inférieures à 1 200 euros, 40 % des femmes pour 15 % des hommes.

Femmes et retraitées, la double peine

Pour l'économiste Rachel Silvera, maîtresse de conférences à l'université Paris-Nanterre, le recul de l'âge et l'allongement de la durée de cotisation vont mettre en difficulté les femmes qui sont de plus en plus nombreuses à avoir des carrières incomplètes, ce qui représente 40 % des départs à la retraite chez les femmes.

Les plus pénalisées seront celles qui s'arrêtent dans leur carrière pour s'occuper des enfants jusqu'à la maternelle, celles qui n'ont pas fait d'études longues, celles qui occupent des emplois à temps partiel (des femmes à 80 %), celles qui ne sont pas entrées assez tôt sur le marché du travail pour être en carrière longue et pas assez tard et diplômées pour être cadres.

Voilà qui a tout d'une réforme anti-femmes !

EN CHIFFRES

9 mois : c'est le temps en plus que les femmes nées en 1972 devront travailler, contre 5 mois de plus pour les hommes nés la même année.

22,1% des femmes retraitées et divorcées vivent sous le seuil de pauvreté contre 13 % des hommes retraités et divorcés.

40% : c'est l'écart aujourd'hui des montants de pensions dites de droit direct entre les femmes et les hommes.

20% des femmes (et 10 % des hommes) attendent leurs 67 ans et l'âge d'annulation de la décote pour partir à la retraite, faute d'avoir cotisé le nombre de trimestres suffisant.

Elles sont apparues en 2019, lors du premier projet de réforme des retraites du président Macron et ont renfilé leur blouse bleue de travail en 2023. Les Rosies, comme elles se nomment, sont des militantes féministes d'Attac et dénoncent la réforme des retraites, particulièrement pénalisante pour les femmes. Ces militantes féministes se sont emparées de l'image de Rosie la riveteuse, icône de la culture populaire américaine et symbole féministe. Au bleu de travail s'ajoutent les gants de ménage, qui symbolise la double journée des femmes et le fameux fichu rouge.



L'asso qui crée du lien]

ASSOCIATION AILE

Se former pour s'insérer

Née en 1998, l'association AILE (Association d'intérêts vers la logique à l'emploi) est basée dans le Vaucluse. Si, à l'origine, son engagement va vers l'alphabétisation de personnes en difficulté, elle a depuis étoffé son offre, notamment avec une auto-école sociale.

« Notre premier engagement, c'est l'alphabétisation », nous confie Christian Parédès, directeur de l'association AILE. Grâce à l'agrément de France Éducation, les bénévoles de l'association font passer les tests de français aux personnes demandeuses de la nationalité française.

Mais, face au constat que ces personnes, notamment les femmes, ne savent pas faire de vélo, l'association ouvre une école de vélo.

Du code de la route à l'auto-école sociale

Puis, rapidement, la nécessité de connaître le code de la route s'est fait jour auprès des personnes suivies. L'auto-école sociale était née!

« Le code de la route tel qu'il est proposé dans les auto-écoles marchandes n'est pas adapté à tout le monde, en particulier aux gens qui ont des problèmes de lecture. Les questions ne sont pas évidentes et les subtilités sémantiques des

questions peuvent induire les personnes que nous suivons en erreur », précise Christian Parédès. AILE fait donc autrement, en faisant œuvre de pédagogie grâce au code commenté.

Avoir le permis pour s'insérer dans la société

Avoir le permis est signe de liberté mais c'est également un marqueur d'insertion dans la société. « Pour les recruteurs, quelqu'un qui n'a pas le permis est mal vu. Il manque forcément de compétences ou d'initiative. Or, le permis est cher et le code compliqué à comprendre », ajoute le directeur de l'association.

Grâce aux subventions et à une petite participation du candidat selon ses revenus, le code et le permis sont à la portée de tous.

VOS MUTUELLES S'ENGAGENT

LA MUTUELLE ENSEMBLE ET L'ASSOCIATION AILE

En ce début d'année 2023, l'association AILE est intervenue auprès des adhérents de la mutuelle Ensemble pour une action de sensibilisation à la sécurité routière, animée par Roseline Tamisier, bénévole de l'association. Une matinée conviviale qui a permis aux adhérents de faire le point et de se remettre à niveau sur le code de la route et sur les dangers de certaines conduites (alcool, drogues notamment).



En savoir +
www.autoecolesociale-aile.com

Le Secours populaire français

Faire reculer la précarité en constante augmentation, telle est la mission du Secours populaire français. Dans le Morbihan, comme ailleurs en France, cela passe par une mobilisation de tous les instants pour les 200 bénévoles.

Depuis 1981, la fédération du Morbihan du Secours populaire français intervient auprès des populations pauvres et précaires pour leur apporter soutien alimentaire, administratif et aides financières ponctuelles.

Toujours plus de précarité

Et depuis le COVID-19, le constat est alarmant. Pour la trésorière de la fédération du Morbihan, Claudine Celdran, la précarité ne fait qu'augmenter. « Cela s'est accentué au moment du COVID,

puis il y a eu une stagnation, et là, ça reprend, avec des publics qu'on ne voyait pas avant : les salariés pauvres et les étudiants ». Le coût de la vie et le chômage qui augmentent ainsi que la baisse des aides de l'État ne sont pas étrangers à cette aggravation de la pauvreté.

Des actions solidaires pour contrer la détresse

En 2021, ce sont ainsi plus de 450 000 repas qui ont été distribués sur le département du Morbihan.

« L'aide alimentaire est importante, tout comme celle aux produits d'hygiène, dont la demande ne cesse d'augmenter, l'aide vestimentaire ou administrative. En 2022, nous avons répondu présents pour plus de 16 000 personnes. Nous avons également mis en place un Solidaribus, qui vient en aide aux étudiants et aux personnes en milieu rural » précise Claudine Celdran.

Le Secours populaire a besoin de vous

L'association vit de subventions, de plus en plus compliquées à obtenir, des fruits de ses initiatives et des dons. L'augmentation constante du nombre de personnes aidées est un enjeu important et ne peut se passer de votre solidarité.

Pour faire un don, rendez-vous sur le site Internet du Secours populaire, rubrique « Je fais un don ».



VOS MUTUELLES S'ENGAGENT

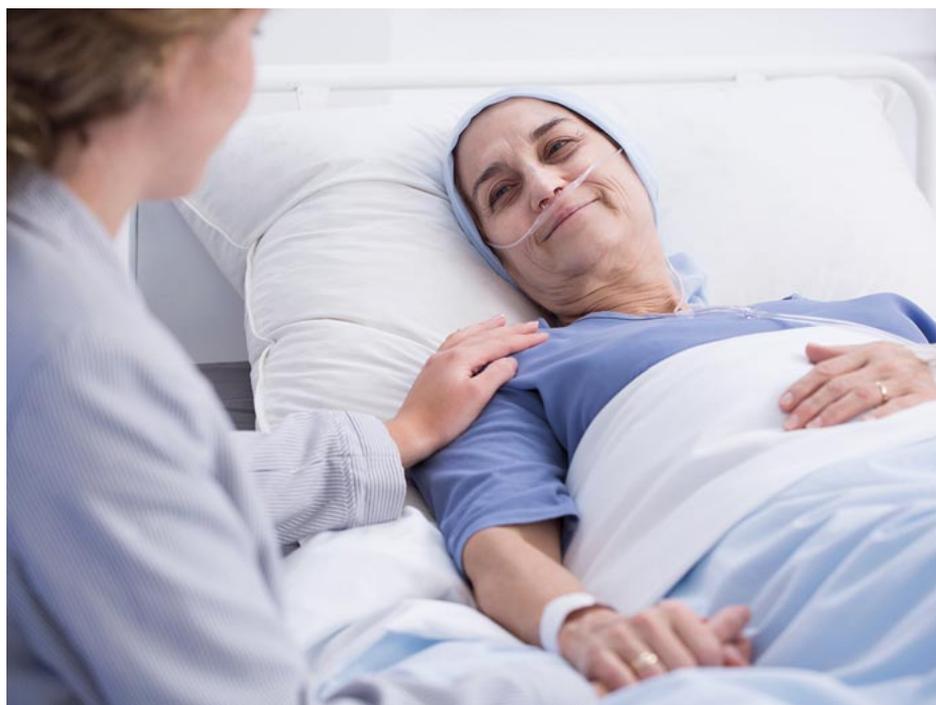
LA FÉDÉRATION DU MORBIHAN DU SECOURS POPULAIRE ET MUTUALE

En novembre dernier, la section Bretagne a en partie fait don du fruit de la vente des tableaux de Viviane et Georges Krynicki au Secours populaire. Une action solidaire qui a permis de rendre hommage au couple fondateur de la Mutuelle Familiale de Bretagne, aujourd'hui section Bretagne de Mutuale.



En savoir +
www.secourspopulaire.fr

Fin de vie : le débat est enfin ouvert



Depuis le mois de décembre, les 185 membres de la Convention citoyenne CESE sur la fin de vie tirés au sort sont chargés d'enrichir le débat sur ce sujet sensible et complexe.

La question de la fin de vie ressurgit régulièrement dans le débat public lorsqu'une personne se trouve confrontée à des souffrances inapaisables et des maladies incurables. Les 185 citoyens de la Convention voulue par le gouvernement ont été chargés, de décembre 2022 à mars 2023, de répondre à cette question centrale : « *Le cadre de l'accompagnement de la fin de vie est-il adapté aux différentes situations rencontrées ou d'éventuels changements devraient-ils être introduits ?* ».

Des lois, mais peu de réponses

Plusieurs lois ont été promulguées depuis 1999 – la dernière, la loi dite Léonetti, date de 2016 –, donnant aux patients le droit à une fin de vie digne et apaisée. La mise en place des directives anticipées, que les médecins sont obligés de respecter, a permis de limiter l'acharnement thérapeutique, et de donner la possibilité aux médecins, dans des cas balisés, de pratiquer une sédation profonde sur toute personne dont la souffrance serait vécue comme insupportable.

Pour autant, aucune de ces lois n'a jusqu'à présent dépénalisé ou autorisé l'euthanasie et le suicide assisté, contrairement à ce qui se pratique ailleurs en Europe, contraignant les citoyens qui désirent mourir plus vite et dignement à aller chercher des solutions hors de France.

L'euthanasie, un impensé hypocrite

Pour le président d'honneur de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité, Jean-Luc Roméro-Michel, « *on voit bien que, dans notre pays, on meurt mal* ».

Favorable à l'instauration d'une loi autorisant l'euthanasie et le suicide assisté, celui-ci dénonçait

dans un rapport parlementaire de 2018 l'hypocrisie de l'euthanasie, rappelant que, chaque année, près de 4 000 euthanasies clandestines étaient pratiquées, n'offrant aucune garantie pour les patients, leurs proches et les équipes soignantes. Parmi ces euthanasies illégales, 80 % sont pratiquées sans que le patient n'en ait fait explicitement la demande. Il est donc nécessaire d'encadrer la pratique.

Une absence de "culture palliative"

Dans le même rapport, la députée Caroline Fiat pointe l'absence de culture palliative en France, et cinq ans après, les services hospitaliers sont de moins en moins capables de prendre en charge le "mourir".

En France, seules 20 % des personnes qui devraient bénéficier de soins palliatifs y ont accès. Et c'est un véritable problème car cet accès devrait être le préalable à toute procédure d'euthanasie ou de suicide assisté. En outre, la France a l'habitude d'opposer le curatif et le palliatif, et de voir ce dernier comme un échec du soin.

Au centre de la réflexion, la dignité

À l'issue des neuf week-ends de travail, de débats et d'auditions, les réflexions des membres de la Convention citoyenne pour la fin de vie les ont conduits à rappeler la nécessité de donner de l'autonomie et de l'autodétermination à toute personne en situation de fin de vie.

Pour ce faire, une évolution de la loi de 2016 semble inéluctable, mais ce sera au gouvernement de décider quelles suites donner à ces travaux du CESE.



En savoir +

www.conventioncitoyennesurlafindevie.licece.fr



18 ORGANISATIONS S'ENGAGENT POUR CONSTITUER UN PACTE PROGRESSISTE SUR LA FIN DE VIE

L'ambition est forte : que chaque personne soit effectivement égale en droit et libre de ses choix, en faisant évoluer le cadre légal sur la fin de vie. Les 18 organisations de la société civile, dont Mutuale, entendent faire peser leur parole à hauteur de l'enjeu que représente la fin de vie.

Parler d'une même voix, pour être plus forts, mieux entendus et mieux compris. Pour Mutuale et les 17 autres organisations signataires du Pacte progressiste sur la fin de vie, s'allier sur ce sujet est un enjeu de société. Le cadre légal actuel de la fin de vie n'est pas adapté et « doit évoluer, pour répondre au mieux aux besoins et aux attentes de nos concitoyens. [...] Il importe qu'en France, chaque personne ait le droit et puisse réellement décider et faire respecter son libre choix de parcours de vie jusqu'au bout. ». Cette force progressiste et républicaine se retrouve sur des valeurs de respect de la liberté de choisir et d'agir, d'accès aux soins palliatifs pour tous, et appelle à créer une loi protégeant les personnes atteintes de maladies grave et incurable qui demanderaient une aide active à mourir.

LE SYNDROME PRÉMENSTRUEL

Un réel impact sur la santé



Selon l'INSERM, une femme a ses règles pendant environ 38,2 ans au cours de sa vie. Pour 80 % d'entre elles, le cycle menstruel a un impact certain sur leur santé. Pour 20 à 40 % des femmes, celui-ci provoque des troubles plus importants, appelés syndrome prémenstruel (SPM). La rédaction de *Bonne Santé Mutualiste* fait le point sur le SPM, qui reste en 2023 un enjeu négligé de santé publique.

Décrit dès 1931, le syndrome prémenstruel commence généralement plusieurs jours avant les règles et disparaît peu après leur arrivée. Souvent tourné en dérision, voire largement ignoré, le SPM peut être désagréable, pénible ou totalement handicapant.

En 2022, une vaste étude des universités de médecine de Baltimore et de Virginie a recueilli le témoignage de près de 240 000 femmes de 18 à 55 ans au sujet de leur cycle. L'objectif était de documenter les effets du SPM et sa prévalence dans le monde. Les résultats de cette première étude d'ampleur sur le sujet montrent que le SPM est aussi commun que méconnu médicalement parlant.

Des symptômes physiques et psychiques courants

Parmi les symptômes courants du SPM, les femmes interrogées indiquent les fringales alimentaires, les sautes d'humeur, l'anxiété et la fatigue. Suivent la sensibilité mammaire, les troubles digestifs, les maux de tête et les troubles du sommeil. Autant d'effets secondaires qui peuvent avoir un impact sur la vie quotidienne et le bien-être des femmes, généralement sommées de souffrir en silence. D'autant qu'il concerne les femmes sans distinction d'âge ou d'état de santé.

Quand le SPM devient handicapant

Elles sont moins de 5 % à subir la forme grave du SPM, appelé le trouble dysphorique prémenstruel (TDPM). Là, les règles s'accompagnent de symptômes impactant de manière importante la vie des femmes : sautes d'humeur et colères marquées, irritabilité, augmentation des conflits interpersonnels, diminution de l'intérêt pour la vie quotidienne, sentiment d'être submergée et de perte de

contrôle, voire idées suicidaires. Souvent sous-diagnostiqué, le TDPM est grave au point de perturber les activités quotidiennes.

Mais d'où vient ce SPM ?

Comme la santé féminine a largement été ignorée des études médicales, on ne connaît pas vraiment les causes du SPM. Tout au plus peut-on supposer que les hormones jouent un rôle important dans la survenue des symptômes. Des prédispositions génétiques pourraient également jouer un rôle dans la nature et la gravité de ces derniers. Enfin, des carences en sérotonine (molécule qui permet la communication entre les neurones), en magnésium et en calcium sont évoquées.

Établir un diagnostic

Du SPM le plus léger aux troubles les plus graves, il convient de rappeler que les douleurs liées au cycle menstruel ne sont pas normales et qu'il faut consulter dès qu'elles affectent le quotidien.

Le médecin peut ainsi demander à la patiente de tenir un journal précis des symptômes, sur plusieurs cycles, et d'en décrire les impacts physiques et émotionnels.

On peut soigner les symptômes mais pas la cause

Sans identification précise des causes, on ne peut que tenter d'en réduire les symptômes. Généralement, les femmes s'automédiquent à l'aide d'antalgiques, d'anti-inflammatoires et d'antispasmodiques. Il est en outre recommandé d'adopter des mesures d'amélioration de l'hygiène de vie : pratiquer une activité physique régulière, prendre le temps de se relaxer, bien dormir, éviter la caféine et l'alcool, manger moins de sucres rapides mais plus de sucres lents et de protéines. La pilule contraceptive ainsi que les inhibiteurs de capture de la sérotonine peuvent améliorer les symptômes.

LE CONGÉ MENSTRUEL, LES FRANÇAISES DISENT OUI

Selon une étude Ifop (octobre 2022), deux tiers des salariées françaises se déclarent favorables à l'instauration d'un congé menstruel en entreprise, pour les femmes souffrant de règles douloureuses. Mais est-ce une avancée ?

En France, seules quelques entreprises l'ont adopté. En Espagne en revanche, le congé menstruel a été adopté légalement en décembre dernier et s'appliquera à toutes les femmes souffrant de douleurs menstruelles et dont le travail pourrait être affecté. Pour la journaliste Élise Thiébaud, si le congé menstruel peut soulager « les femmes les plus précaires qui occupent les métiers les plus pénibles », celui-ci peut être un frein à l'embauche des femmes, notamment celles souffrant d'endométriose. Pour la militante Ophélie Latil, le congé menstruel serait contreproductif : en renvoyant les femmes à la maison sans prendre en charge médicalement leurs maux, ce congé valide la douleur des femmes alors que les règles demeurent un tabou au sein des entreprises et peut conduire à des discriminations et des remarques sexistes.

Le “kiné”, un spécialiste qui nous veut du bien

Spécialiste du traitement des troubles du mouvement et de la motricité, ainsi que des déficiences ou altérations des capacités fonctionnelles, le masseur-kinésithérapeute a un vaste champ d'action et notre santé à portée de mains!

Le ou la “kiné”, comme on dit, assure la rééducation des personnes atteintes de paralysie, de troubles neurologiques. Il intervient auprès des accidentés, des asthmatiques, des covidés. Il aide des personnes souffrant d'affections respiratoires, circulatoires, rhumatismales à retrouver l'usage des fonctions motrices normales. Il soulage également la douleur en cas de lombalgie, torticolis, entorses, traumatismes dus à un accident ou conséquences du vieillissement.

Sur prescription et sur mesure

Le ou la kiné intervient sur prescription médicale. Le gouvernement a récemment proposé qu'il soit possible de le consulter directement, sans passer par son médecin traitant, comme les infirmières de pratique avancée (lire notre article page 3).

DES KINÉS FRANÇAIS FORMÉS À L'ÉTRANGER

Plus d'un kinésithérapeute sur quatre exerçant en France a obtenu son diplôme dans un autre pays. Or, 60 % des diplômés dans un autre pays de l'UE sont... de nationalité française. Il ne s'agit donc pas d'un afflux de kinés étrangers mais du résultat d'une stratégie de formation. Beaucoup de jeunes Français, pour contourner le numerus clausus, partent se former en Belgique, mais aussi plus récemment en Espagne, en Roumanie ou encore en Allemagne. Ainsi en 5 ans, le nombre de Français inscrits à l'Ordre des kinésithérapeutes avec un diplôme espagnol a été multiplié par 5, avec un diplôme roumain par 3, un diplôme allemand par 2. Une fois le DU en poche, il faut cependant faire une demande d'autorisation d'exercice. En 2019, 70 % des demandeurs ont obtenus le droit d'exercer sur le territoire national, ce qui représentait tout de même 2 000 professionnels alors que le numerus clausus n'ouvre que 3 000 places chaque année.



Cependant, pour l'heure, qu'il exerce en libéral, en hôpitaux, en centres de rééducation fonctionnelle, en maisons de retraite ou en EHPAD, le kiné travaille toujours à partir du diagnostic du médecin et de l'examen des radiographies. Mais c'est à partir de son propre examen clinique qu'il ou elle décide du traitement à mettre en pratique, les massages, les exercices et les mouvements qui seront réalisés par le patient sous son contrôle. Le kiné peut travailler de façon manuelle ou à l'aide d'instruments. Il utilise des crèmes antalgiques et des onguents, la chaleur ou le froid, l'électricité. Il peut aussi moduler l'intensité du geste suivant les besoins. Bref, c'est du sur mesure.

Un rôle éducatif

Bien souvent, le ou la kiné a un rôle éducatif : il donne au patient des conseils pour s'auto-rééduquer et pour prévenir la réapparition des symptômes. La profession joue ainsi un rôle dans la prévention des troubles musculo-squelettiques, des risques de chutes chez les seniors et de la perte d'autonomie en général.

Avec les infirmières, les kinés sont aussi une clé dans le virage ambulatoire, où ils sont associés dans des équipes pluridisciplinaires. D'ailleurs, en nombre de praticiens, il s'agit de la 4^e plus importante profession de santé après les infirmières, les aides-soignantes et les médecins.

PARCOURS ET REPÈRES

Formation : Le masseur-kinésithérapeute est titulaire du DU (diplôme d'État) de masseur-kinésithérapeute qui s'obtient en 5 ans.

Numerus clausus : Le numerus clausus augmente d'environ 1 % par an de puis 2016. Pour 2022-23, le quota a été fixé à 3031 places en Institut de formation.

Salaires : dans la fonction hospitalière, le kiné démarre à 1 900 € net mensuel pour atteindre en fin de carrière 3 550 €.

Nombre de professionnels : 91 485 masseurs-kinésithérapeutes exercent en France (Métropole et Dom).

Profil : en 2022, l'âge moyen est de 41 ans, avec 9 % qui ont moins de 30 ans. 52 % sont des femmes et 48 % des hommes, ce qui montre que la féminisation de la profession est amorcée.

Secteur : 85 % exercent en libéral : 52,5 % des libéraux sont des hommes et 47,5 % des femmes. Seuls 15 % optent pour le salariat : 31,4 % des salariés sont des hommes et 68,6 % sont des femmes.

Présence sur les territoires : Les régions les mieux dotées sont la région PACA et l'Occitanie avec respectivement 195 et 191 kinés pour 100 000 habitants. Les régions les moins bien dotées sont les régions Centre-Val de Loire et Normandie avec 90 et 87 kinés pour 100 000 habitants. Les Antilles et la Guyane ont la plus forte augmentation du nombre de kinés (+47,4 % par rapport à l'année dernière).

Sources : Adeli/Drees/Ordre des kinésithérapeutes

Environnement et maladies chroniques: tout est lié

Dès la vie in utero, nous sommes exposés à nombre de facteurs extérieurs, liés à l'environnement, qui ont des conséquences sur notre santé tout au long de la vie, et qui peuvent conduire à l'apparition de maladies chroniques.

C'est ce qu'on appelle l'exposome.

En France, plus de 20 millions de personnes sont concernées par des soins liés à une maladie chronique, soit 35 % de la population. Cette prévalence, en hausse constante, a plusieurs facteurs, soulignés par les travaux de l'Assemblée nationale (Michel Chassang et Anne Gautier) en 2019. Mais ce qui revient dans les diverses études parues ces dernières années, c'est l'implication de l'exposome dans le développement de ces maladies chroniques.

L'exposome

En 2005, l'ancien directeur du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), le Dr Christopher Wild, définissait l'exposome comme l'analyse de l'exposition à des « facteurs extérieurs et environnementaux que subit l'organisme de la conception à sa fin de vie ». En d'autres termes, l'exposome est l'évaluation de tous les facteurs de risque de développer des maladies chroniques qui ne sont pas génétiques : polluants, particules fines, perturbateurs endocriniens, qualité de l'eau, pollution sonore et lumineuse, radiations, alimentation, pesticides, UV...

Des maladies dites "de civilisation"

Selon l'étude menée par les scientifiques du Barcelona Institute for Global Health parue dans la revue *Nature Communications*, « 70 à 90 % du risque de développer une maladie serait déterminé par notre exposome ». Ces maladies dites "de civilisation" ou chroniques sont connues depuis de nombreuses années : diabète, cancers non génétiques, maladies cardiovasculaires et respiratoires, troubles neurologiques... La récente étude montre donc que nos modes de vie et l'environnement dans lequel nous évoluons sont responsables de ces maladies.

La vulnérabilité des 1000 premiers jours

Pour les auteurs de l'étude sur l'exposome, le « début de la vie est un moment particulièrement important » car c'est une période de développe-



ment vulnérable, où les expositions à des polluants ou des toxiques peuvent avoir des effets prononcés au niveau moléculaire. En septembre 2020, la commission "1 000 premiers jours" présidée par Boris Cyrulnik l'affirmait déjà : « La période des 1 000 premiers jours est une période où l'exposition aux substances toxiques est la plus dangereuse. » L'environnement au sens large joue ainsi l'effet d'un "programmateur", dès le début de la grossesse, des principales fonctions biologiques.

Ce que nous pouvons faire

CQFD, réduire l'exposition aux polluants dès le plus jeune âge permettrait de réduire, à l'âge adulte, la survenue de nombreuses maladies chroniques.

S'il est possible de changer certains comportements à l'échelle individuelle (éviter d'acheter des produits manufacturés et alimentaires contenant des polluants, etc.), c'est à l'échelle sociétale que les choses doivent bouger, en impliquant les collectivités, les gouvernements et les industriels. Ceux-ci doivent prendre en compte le fait que les activités humaines sont délétères à l'environnement et à la santé humaine.



En savoir +
www.1000-premiers-jours.fr/fr

BB SANTÉ, LE BAGAGE SANTÉ DE BÉBÉ SANS POLLUANT

En tant qu'actrice de santé et de prévention, la Mutuelle de France Unie a mis en place un Bagage Santé de Bébé sans aucun polluant, pour accueillir les bébés en toute sécurité et accompagner les parents dans la sensibilisation aux enjeux de la santé-environnement. Dans un sac en coton bio, une cuillère en bois de cerisier, un doudou certifié EKO-TEX®, des lingettes lavables en coton bio et un linge en coton EKO-TEX® permettent à l'enfant de grandir et de se développer dans un environnement le plus sain possible.



Le sac bandoulière
100% coton bio certifié GOTS



Les cuillères en bois
Label FSC® (bois de cerisier)



Le doudou
EKO-TEX® Standard 100 (polyester) Amfori BSCI



Les lingettes
100% coton bio certifié GOTS



Le linge
EKO-TEX® Standard 100 (100% coton)

Ta santé t'appartient!]

Le droit d'aimer qui vous voulez

À partir de l'adolescence et souvent même avant, il n'est pas rare de se questionner sur ses sentiments et ses désirs. Qui on aime? Quelles personnes nous attirent? Qui nous procure du désir? Il existe bien des catégories d'orientation sexuelle, mais elles ont toutes une chose en commun: le droit d'aimer qui l'on veut.

L'orientation sexuelle ne se choisit pas et ne doit pas non plus se subir: l'une n'est pas mieux que l'autre, même si l'hétérosexualité constitue la norme sociale. L'important, c'est de vivre en accord avec ses attirances.

Différents types d'orientation sexuelle

Il existe plusieurs types d'orientation sexuelle, dont la plus connue et la plus socialement acceptée est l'hétérosexualité, soit le fait d'être attiré

par le genre opposé. L'homosexualité concerne le fait d'être attiré par le même genre que soi, tandis que la bisexualité consiste en une attirance pour des personnes du même genre ou du genre opposé. Elle est à différencier de la pansexualité, qui a tendance à effacer le genre pour se concentrer sur la personne. Une orientation sexuelle dont on parle peu, c'est l'asexualité,

c'est-à-dire le fait de ne ressentir aucune attirance sexuelle pour personne.

Comment savoir?

Se poser des questions sur son orientation sexuelle peut être effrayant d'autant plus si nos désirs sont moins acceptés socialement que l'hétérosexualité. Pour le collectif En Avant Toute(s), « l'important, c'est d'avancer à [son] propre rythme car cela peut être déstabilisant ». Une chose est sûre, toutes les orientations sexuelles sont légitimes. L'important étant de respecter ses désirs, ses envies et ses limites, de faire de même avec ceux de son ou de ses partenaires, et de ne pas oublier de se protéger, quelle que soit la situation. Rappelons-le: personne n'a le droit de nous imposer une orientation sexuelle qui ne serait pas la nôtre ou de nous interdire de vivre selon nos préférences.

SEXE, IDENTITÉ DE GENRE, ORIENTATION SEXUELLE?

Il est parfois compliqué de s'y retrouver parmi les termes qui fleurissent dans les médias ces dernières années. On fait le point sur trois termes importants et différents.

SEXE: le sexe renvoie à un ensemble d'attributs biologiques que l'on reçoit à la naissance: hormones, chromosomes et organes sexuels. Il nous classe en homme, en femme ou en intersexe, c'est-à-dire avec des caractéristiques qui ne correspondent pas aux définitions binaires.

IDENTITÉ DE GENRE: c'est le genre auquel on se sent d'appartenir, l'identité dans laquelle on se perçoit, au-delà de ses caractéristiques sexuelles. Le genre est un ensemble de rôles et de comportements socialement construits et assignés aux personnes de tel ou tel sexe. Mais rien n'étant gravé dans le marbre, chacun peut s'identifier au genre qui lui correspond.

ORIENTATION SEXUELLE: on l'a vu plus haut, l'orientation sexuelle n'a rien à voir avec le genre ni avec le sexe. Il s'agit ici du mode principal d'attraction d'une personne. On ne la choisit pas mais notre orientation sexuelle peut varier au cours de la vie.

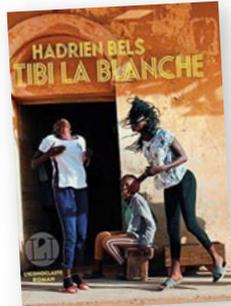
 **En savoir +**
www.commentonsaime.fr

Le 9 juin 2023, la treizième édition de l'événement littéraire TReQ (Trois Romans en Questions), organisé par LCE 74 et soutenu par la Mutuelle de France Unie et l'Union des Mutuelles de France Mont-Blanc, verra s'affronter de nombreuses équipes autour des trois romans suivants.

Tibi la Blanche

Hadrien Bels
Éditions L'Iconoclaste / 2022 / 20€
Près de Dakar, c'est bientôt le bac. Trois amis qui viennent de milieux sociaux différents et ont des rêves d'avenir opposés: Issa veut devenir styliste, Neurone – le premier de la classe – veut intégrer une école

prestigieuse en France et Tibité – "Titi la blanche" – va, c'est sûr, retourner en France. Ce moment, raconté par Hadrien Bels, va changer à jamais leur vie.



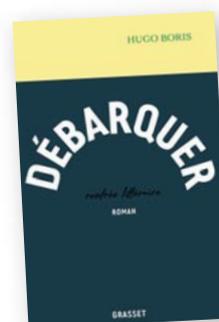
Les Silences d'Ogliano

Elena Piacentini
Éditions Actes Sud / 2022 / 19,50€
Alors qu'un riche héritier fête à la Villa rose la fin de ses études, les événements s'enchaînent et un drame survient. Dans ce Sud imaginaire, les secrets de famille transmis de génération en génération sont légion et il est difficile de s'extraire d'une lignée, d'une classe, d'une hérédité et des traditions. Un roman sur l'injustice sociale et la volonté de changer le monde.



Débarquer

Hugo Boris
Éditions Grasset / 2022 / 19€
C'est l'histoire de deux trajectoires de vie que raconte l'auteur Hugo Boris. Celle d'Andrew, ancien vétéran, qui trouve la force de venir seul en Normandie, sur les traces du Débarquement auquel il a participé en 1944. C'est celle de Magali, dont le mari a disparu sans laisser de trace, la laissant avec deux enfants et des questions.



**Assurance Habitation :
l'offre spéciale
qui donne des ailes.**

Vous assurez, vraiment !

**2 mois
offerts***

du 06/03 au 28/04

**Les +
Mutuelle**

- + Assistance 24 h/24, 7 j/7
- + Franchise personnalisable
- + Remboursement de votre mobilier en valeur à neuf pendant 5 ans



Réalisez votre devis en agence

Entis * Voir conditions en agence. Communication 2023. Illustration : Shutterstock. Document non contractuel

JEU CONCOURS BONNE SANTÉ MUTUALISTE N°101

GAGNEZ UNE SMARTBOX BIEN-ÊTRE EN RÉPONDANT À CES 5 QUESTIONS :

Avez-vous bien lu votre magazine ?

Répondez à ce questionnaire pour le vérifier.

Un tirage au sort parmi les bonnes réponses vous fera peut-être gagner une smartbox bien-être !

1/ Quel antalgique est victime d'une pénurie ?

- Le paracétamol L'aspirine La morphine

2/ Quels sont les principaux pays fabricants de médicaments ?

- Les pays américains Les pays africains
 Les pays asiatiques

3/ Quel est l'écart salarial moyen entre les femmes et les hommes ?

- 22 % 18 % 26 %

4/ Quelles seraient les principales responsables du SPM ?

- Les neurones Les hormones
 Les défenses immunitaires

5/ Qu'est-ce que l'exposome ?

- Les facteurs de risques génétiques
 Les facteurs de risques extérieurs et environnementaux
 Les facteurs de risques sociétaux

Pour participer, retournez le coupon avant le 31 mai 2023 inclus à l'adresse suivante :

Jeu concours Bonne Santé Mutualiste Groupe Entis Mutuelles,
39, rue du Jourdil Cran-Gevrier CS 59029 - 74991 Annecy Cedex 9

Mutuelle : _____

Numéro d'adhérent : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

Mail : _____